

VIVRE LA CULTURE

À REIMS

*Schéma d'orientations
pour la culture*

2019-2024

Reims ff

édito

La culture pour tous et partout à Reims !

Si ce crédo est le ciment de la politique culturelle impulsée depuis 2014, il faut nous donner les moyens pour atteindre notre ambition.

Avec « Vivre la culture à Reims », la Ville souhaite fédérer les synergies pour mettre en place une politique culturelle commune et coordonnée entre tous les acteurs culturels sur notre territoire.

C'est une réponse aux besoins des forces vives et de ceux qui font vivre la Culture pour les Rémoises et les Rémois. Proposer une politique culturelle adaptée, mutualisée, qui se donne les moyens d'atteindre ses objectifs, telle est l'ambition de ce document qui fixe le cap d'une action toujours plus concertée et priorisée.

C'est ainsi que nous pourrons, collectivement, répondre aux enjeux contemporains en renforçant ce que la Culture à Reims offre de merveilleux : la découverte, le partage, la rencontre et l'échange.

Plus encore, nous partageons une ambition commune : celle de l'éducation artistique et culturelle. Sensibiliser les plus petits Rémois durant toute leur enfance est une responsabilité car c'est leur donner les outils pour appréhender le monde, l'interroger, se découvrir et découvrir l'autre. Et qui sait, peut-être que nous aurons provoqué des vocations et que les grands artistes de demain auront profité des multiples propositions jeune public que nous avons élaborées ensemble.

Plusieurs années de concertation ont été nécessaires pour formaliser un document cadre ambitieux. Je tiens donc à remercier tous les participants et artisans de « Vivre la Culture à Reims » car vous avez permis de formaliser par la co-construction une ambition commune pour délivrer une politique culturelle toujours plus pertinente, ciblée ensemble.

« Vivre la Culture à Reims » témoigne de l'implication et de l'investissement de chacun des acteurs culturels du territoire pour la culture dans toutes ses dimensions. C'est la preuve d'une vivacité particulière qui fait vivre notre ville au quotidien par le prisme de la Culture.

Nous nous engageons dans une nouvelle phase qui, je le sais, ne sera que le perfectionnement d'une politique publique culturelle de tous les acteurs à Reims déjà si généreuse, riche et accomplie.

La Culture est une pierre angulaire de la politique de la municipalité : elle est destinée à être pour tous et partout à Reims pour que toutes les Rémoises et tous les Rémois puissent profiter de ce que la Culture a de plus beau à offrir.

Fidèlement



© ville de Reims

UN schéma culturel

POUR SE PROJETER

dans l'avenir

1

Une politique **ambitieuse**
en faveur de l'**enfance**
et de la **jeunesse**

2

Favoriser une **plus grande**
participation des habitants à
la vie artistique et culturelle
et encourager une **équité**
territoriale

3

Soutenir la **création**
et la **présence artistique**
sur tous les **territoires**

4

Associer **patrimoine et création**,
renforcer l'**attractivité**
de Reims

5

Animer la **coopération**
pour répondre **aux défis**
d'aujourd'hui

variation
→ musique (dans la rue)
médiatique
planctarium

accessible
Festif

mimes
danse
expression corporelle



Accessible



géolocalisation

Gulimut
dans

Culture

variation
→ musique
médiatique
planctarium

mim
da
e

PRÉAMBULE

Reims, un pôle culturel d'excellence en région Grand Est

Riche d'un patrimoine culturel majeur, d'un dynamisme artistique et d'un réseau d'acteurs de premier plan, la ville de Reims porte une politique culturelle ambitieuse, à laquelle elle consacre une part importante de son budget. Deuxième ville de la région Grand Est avec 186 505 habitants au cœur d'une agglomération de 300 000 habitants, la ville de Reims a un rôle indispensable à assumer dans la **structuration de son offre culturelle au plan local et régional**. C'est d'autant plus vrai qu'elle bénéficie d'une position géographique singulière, qui permet aux propositions culturelles rémoises de toucher les habitants au-delà de son aire de rayonnement la plus proche, d'Épernay à Charleville-Mézières, de Soissons à Troyes et d'étendre son influence jusqu'à Paris. Le rayonnement national et international dont bénéficie son patrimoine reconnu par deux inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et une partie de ses équipements et événements n'est plus à démontrer.

Forte de ces nombreux atouts, **la ville de Reims fait de la culture un axe majeur de son développement** et entend s'affirmer comme pôle culturel d'excellence tant au sein de la Région Grand Est que parmi les grandes villes françaises. En s'appuyant sur une conception ouverte de la culture, la Ville veut véhiculer l'idée que les arts et la culture sont de formidables leviers de compréhension et de transformation individuelle et collective, qu'ils participent à enrichir la sensibilité et le regard que l'on porte sur ce qui nous entoure et ce, à tous les âges de la vie. Vecteurs de sens et d'expression, les arts et la culture ont également des vertus dans leur capacité d'innovation et de développement tout comme dans celle de créer des liens entre les personnes et de permettre de bien vivre ensemble.

Soucieuse d'explicitier le plus largement possible le sens de son intervention culturelle, la Ville a également voulu réinterroger ses savoir-faire,

Repenser les politiques culturelles territoriales dans un monde en transition

Porter cette ambition implique de s'appuyer sur l'existant pour mettre en chantier un certain nombre de questions : comment élargir les publics et favoriser une plus grande participation des Rémois à la vie culturelle ? Comment mieux concilier le soutien à la création artistique et la valorisation du patrimoine local ? De quelle façon aborder la transition numérique dans le champ culturel et accompagner le développement des industries créatives ? Comment, dans un contexte de réforme territoriale et de raréfaction des ressources publiques, réussir le défi de la coopération – qu'elle soit intersectorielle, interdisciplinaire ou territoriale – pour faire de la culture un levier transversal du développement ?



Rencontres professionnelles © CyrilleBeudot

ses atouts comme les difficultés auxquelles elle est confrontée, et ceci, en faisant le pari de la contribution collective pour fédérer les acteurs autour d'un projet d'avenir. Car l'enjeu est aussi

de créer les conditions d'un pilotage cohérent et efficient autour d'une nouvelle ambition culturelle pour le territoire.

La démarche adoptée pour le renouvellement du projet culturel de la Ville

Pour répondre à ces objectifs, la collectivité a engagé avec le soutien de ses partenaires publics que sont notamment la DRAC et la Région une importante mobilisation autour de son projet culturel : après la signature d'un Pacte culturel en décembre 2016 qui engage l'État et la Ville à maintenir pour trois ans leurs financements en faveur de la culture, Reims a impulsé une large dynamique de concertation en 2017 et 2018 afin de se projeter dans l'avenir. Réalisée avec l'appui de l'Observatoire des politiques culturelles, la démarche « Vivre la culture à Reims » a permis de réaliser un état des lieux des savoir-faire, des forces en présence comme des difficultés rencontrées. S'appuyant sur ce diagnostic, une deuxième phase de consultation a donné lieu à plusieurs temps de concertation (comité de consultation, rencontres citoyennes dans différents quartiers de la ville, rencontres professionnelles...) rassemblant plus

de 700 participants. En associant élus, services, équipements de la Ville et institutions culturelles, compagnies et associations, acteurs d'autres champs de l'action publique et habitants, la Ville a voulu créer les conditions pour prendre en compte les propositions, remarques et aspirations des Rémois et fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un nouveau projet partagé.

la démarche a produit plus d'une centaine de propositions dont les orientations ont été évoquées en commission générale au printemps 2018 pour débattre des valeurs, du positionnement, des objectifs généraux et des orientations de la politique culturelle rémoise. Un certain nombre de propositions ont été approfondies dans le cadre de groupes de travail formés des principaux partenaires de la Ville afin de vérifier la pertinence des axes engagés et la compréhension des enjeux par la collectivité comme par les acteurs.

Le présent document vise à donner le cadre général, la philosophie d'intervention, les valeurs qui sous-tendent le projet culturel mais aussi les axes opérationnels et les perspectives de développement, en se projetant dans un horizon à 5 ans par des avancées concrètes et un cadre d'action renouvelé. Il vise aussi à renforcer la visibilité de l'action engagée et à expliciter le sens de l'intervention de la ville de Reims.

Le document est aussi un guide pour l'action qui vise plus particulièrement à mettre en coopération les forces et atouts qui font le paysage culturel rémois. Il servira à la formalisation des relations avec les structures partenaires et fera l'objet d'un suivi pluriannuel permettant l'évaluation et la poursuite de l'esprit de concertation avec les acteurs engagés. À cet égard, les échanges ont vocation à se poursuivre dans les années à venir, afin de continuer à avancer collectivement dans la construction d'un espace de réflexion pérenne.

Quelle est l'ambition de la ville de Reims pour les années à venir en matière de culture ?

S'appuyant sur le diagnostic et les nombreuses perspectives issues du processus de concertation, la politique culturelle de la Ville affirme aujourd'hui **cinq grandes priorités** d'action :

- **l'enfance et la jeunesse** et la volonté d'engager une politique ambitieuse en faveur de l'éducation artistique et culturelle ;
- **l'égalité d'accès, l'équité territoriale et la participation de tous à la vie artistique et culturelle.** Il s'agit tout à la fois de réduire les disparités d'accès à l'offre entre centre-ville et quartiers périphériques en termes de soutien, de mobilité et de développement culturel et d'encourager sous toutes ses formes la participation du plus grand nombre à la vie artistique et culturelle ainsi qu'au patrimoine ;
- **le soutien à la création et à la diffusion** artistique, la volonté de favoriser une plus grande présence artistique sur le territoire. Cette dynamique s'accompagne d'une attention plus grande à développer des **passerelles entre patrimoine et création artistique** pour enrichir et renouveler les médiations ;
- la volonté de préserver et de valoriser le patrimoine ainsi que les atouts de Reims afin de participer au **rayonnement de la ville par la culture** sont autant d'enjeux qui invitent à faire de Reims une ville attractive tant pour les habitants que pour les touristes et l'ensemble des acteurs du territoire ;
- il s'agit plus généralement d'encourager et de réussir le défi de la **mise en coopération des acteurs culturels rémois**, en optimisant la circulation et l'animation des ressources et en développant l'esprit de coopération à partir des savoir-faire et des initiatives pour faire œuvre ensemble.

PRINCIPAUX éléments DE diagnostic

Les atouts culturels et patrimoniaux du territoire

Les différents temps de concertation l'ont mis en lumière à plusieurs reprises : la ville de Reims dispose de nombreux atouts artistiques et culturels. À la variété et à la richesse de son patrimoine se superpose un tissu d'acteurs culturels dont le dynamisme a été maintes fois souligné. Équipements municipaux, conventionnés ou labellisés, opérateurs culturels structurants, associations intermédiaires ou émergentes, réseau de maisons de quartier, événements au rayonnement important... : le paysage culturel peut compter sur des ressources évidentes sur le plan des infrastructures comme sur celui des savoir-faire. Nombre d'initiatives illustrent la capacité des acteurs à se saisir des enjeux culturels contemporains et à travailler ensemble.



Ateliers « Diagnostic culturel » © Marion Grange / ville de Reims

Des acteurs en demande de reconnaissance et des richesses insuffisamment valorisées

Pourtant, dans l'ombre de ces atouts majeurs, d'autres richesses paraissent souffrir d'un déficit de reconnaissance et de valorisation. Ainsi, nombreux sont les acteurs et les habitants ayant souligné l'existence d'éléments patrimoniaux, certes moins prestigieux que la Cathédrale ou les paysages de Champagne, mais tout aussi importants du point de vue de la mémoire et de l'histoire de la Champagne (l'architecture du XX^e siècle, les patrimoines immatériels et mémoriels, par exemple) et qu'il conviendrait de mieux prendre en compte. De la même manière, nombre d'initiatives artistiques et culturelles portées par le tissu associatif, souvent très innovantes et de grande qualité, semblent ne pas toujours rencontrer les conditions de leur pérennisation. À ce constat s'ajoute la précarité à laquelle sont confrontés nombre d'artistes et de créateurs. Si cette question n'est pas propre à Reims, on sait que la création demeure fragile et qu'elle doit continuellement être confortée.

Cohérence, lisibilité et coopération font encore défaut

Autre constat : si les dynamiques décrites ci-dessus constituent un atout incontestable, elles composent toutefois un paysage culturel qui semble peu lisible et appelle un élan qui permettrait d'assurer leur cohérence. Ce constat, partagé par l'ensemble des acteurs, se décline ainsi : insuffisance de communication et de partage de l'information culturelle, trop faible interconnaissance des acteurs, déficit de coopération entre institutions et associations intermédiaires ou émergentes, manque d'espaces et de temps de concertation réguliers, insuffisance des passerelles reliant la culture à d'autres secteurs (éducatif, social, touristique notamment), manque de lisibilité des priorités de la politique culturelle de la Ville, notamment en matière d'éducation artistique et culturelle, de médiation ou de soutien à la création artistique...

Disparités territoriales et inégalité d'accès à la vie culturelle

C'est un élément récurrent du diagnostic et que l'on retrouve de manière globale sur tout le territoire national : si les dynamiques culturelles irriguent le centre-ville, elles n'investissent pas suffisamment les périphéries. Le maillage du territoire est réel, de par la présence des maisons de quartiers et le nombre d'équipements ou associations culturelles installés et identifiés par les habitants. L'encouragement et la poursuite de cette dynamique demeurent une nécessité. Se pose également la question d'une médiation renouvelée en direction des publics socialement ou géographiquement défavorisés.

QUELQUES chiffres

2

millions

de personnes fréquentent annuellement les lieux ou les manifestations culturelles

104 658

visiteurs

pour tous les musées à Reims (2017)

80 000

œuvres

(environ) dans les collections des musées municipaux

63 500

scolaires

reçus dans les équipements municipaux

Arts visuels, musées

12

expositions annuelles

organisées dans et hors les murs des musées municipaux

8

musées

dont 6 municipaux

6 500 m²

d'exposition

permanente dans les 6 des musées municipaux

1

lieu

d'exposition municipal

5

galeries

d'art contemporain

1

FRAC

(Font Régional d'Art Contemporain)

Pratiques et formations artistiques

1

conservatoire

à Rayonnement Régional (CRR)

1

école

d'Enseignement Supérieur d'Art et de Design (ESAD)

Patrimoine

5 352,88

hectares

inscrits à l'UNESCO

4

sites

inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

330

immeubles

protégés au titre du « patrimoine d'intérêt local »

Patrimoine archivistique

1

service

des archives municipales et communautaires

1 292 979

pages vues

Fréquentation internautes 2018 des archives numérisées

Lecture

700 000

documents empruntables ou consultables

7

bibliothèques et médiathèques municipales

959 118

nombre de prêts en 2018

2

bibliobus

8

librairies

1

booktruck

1
pôle universitaire
d'enseignement supérieur
de musique et danse

67 000
visiteurs
aux Journées Européennes
du Patrimoine

64
édifices et sites
protégés au titre des
Monuments Historiques

Festivals

qui rassemblent plus de **140 000**

spectateurs
par an (2018)

27 500
saison estivale
« Un Été à Reims »

35 000
auditeurs pour les
Flâneries Musicales
(dont 16 000 au
concert pique-nique)

4 000
spectateurs pour
Charabia Festival

3 034
spectateurs pour le
Reims Sunnyside Festival

17 200
spectateurs pour
Méli'môme

12 000
spectateurs pour
Reims Scènes d'Europe

21 000
spectateurs pour
La Magnifique Society

1 370
spectateurs pour le
Jonglissimo

13 700
spectateurs pour
festival Clin d'œil

5 700
spectateurs pour
Orbis Pictus

Arts de la scène

6
structures labellisées
ou conventionnées

1
Centre Dramatique
National

1
Salle de Musiques
Actuelles (SMAC)

1
Scène nationale
« Arts du Mouvement »

1
Centre National de
création musicale

1
Opéra

1
Centre Numérique
Saint Ex

Les services municipaux de la culture

31 M€
soit 170 € / habitant

14%
du budget municipal
consacré à la culture

Plus de **11 M€**
de subventions
annuelles attribuées
au secteur culturel

336
agents
à la direction de la culture
et du patrimoine

1
salle municipale
de diffusion des
pratiques en amateur

1
salle municipale de
création et de diffusion des
pratiques professionnelles

1
planétarium

1
lieu de résidence
artistique la Fileuse

1
point d'information
culturelle et billetterie
commune Le Trésor
(35 092 usagers depuis
l'ouverture en 2017)

EN FAVEUR DE l'enfance ET DE LA JEUNESSE

Affirmée avec ambition au plan national, l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) est **un axe fondamental de développement de la politique culturelle** et une politique publique transversale prioritaire de la collectivité.

En créant les conditions pour sensibiliser aux arts, à la culture et à la connaissance dès le plus jeune âge, en permettant aux enfants et à leurs familles d'accéder à une vie culturelle riche, la Ville joue pleinement son rôle pour participer à la lutte contre les inégalités. Plus encore, la Ville affirme l'importance du rôle que l'art, la culture et le patrimoine peuvent jouer en faveur de l'épanouissement de tous les jeunes dans la construction de leur rapport au monde et dans le développement de leur sensibilité. Depuis l'automne 2017, « **les Petits biscuits** » un agenda culturel dédié aux sorties culturelles pour les enfants est distribué à tous les élèves rémois de l'élémentaire. Cet outil pratique a vocation à mettre en valeur l'offre disponible et à encourager la rencontre artistique.

Les enjeux sont multiples : l'EAC est en effet considérée comme **un atout essentiel pour concourir à la formation intellectuelle et sensible de l'enfant.**

Dans une société de la connaissance où la créativité et l'innovation sont fortement valorisées, l'EAC favorise le développement de l'imaginaire, de la sensibilité ainsi que la créativité. S'initier aux différents langages de l'art, faire l'expérience de la rencontre des œuvres et des artistes, découvrir la diversité des esthétiques et des équipements culturels contribuent à faire des enfants de futurs citoyens ouverts et éclairés sur le monde qui les entoure.

NOUS

M

la naissance d.

une personne qui ne copie personne -

LA MÈRE DES IDÉES

re dimension

MOTEUR

LA VIE V

MÉMOIRE

I. Fédérer les acteurs de l'éducation artistique et culturelle

1 - Se doter d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle



Ateliers « Diagnostic culturel » © Michel Jolyot

La mise en œuvre d'une politique d'éducation artistique et culturelle résulte de la concertation entre les différents acteurs d'un territoire afin de construire une offre éducative cohérente qui va au-delà de la simple juxtaposition d'actions. Les objectifs de généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) impliquent de **construire une coopération** associant les collectivités locales, l'État, les acteurs culturels et patrimoniaux, les artistes, l'Éducation Nationale et les structures socio-éducatives. Une telle coopération suppose la définition d'objectifs partagés, un travail en transversalité entre les services municipaux en charge de la culture, de l'éducation, de la jeunesse, ainsi qu'une réflexion croisée associant les élus en charge de ces domaines et les partenaires institutionnels de la Ville.

Avec la rédaction d'un contrat territorial de l'EAC, la ville de Reims s'engage dans la structuration

d'un cadre partenarial visant à élaborer une offre d'EAC cohérente, de qualité et pérenne. Ce contrat associera la Ville et les services municipaux concernés (culture, jeunesse, éducation, politique de la ville) ainsi que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le ministère de l'Éducation Nationale, le département de la Marne et la région Grand Est, en partenariat avec les structures éducatives et culturelles rémoises, les maisons de quartier et autres acteurs relais. Cette diversité partenariale implique un travail important de débat et de coordination pour l'élaboration de véritables parcours à l'échelle des territoires. Un comité de pilotage a été institué fin 2018 pour animer le cadre partenarial dans la durée. Il se réunit une fois par trimestre afin de formaliser et de mutualiser les outils et ressources et d'engager les orientations opérationnelles des actions mises en œuvre.

2 - La mise en mouvement et en valeur des acteurs existants

De nombreuses initiatives qui relèvent de l'EAC essaient partout sur le territoire rémois, mais elles sont insuffisamment identifiées. La démarche de concertation « Vivre la culture à Reims » a mis en valeur la nécessité de réaliser **un état des lieux sous forme de cartographie** pour repérer les acteurs, les dispositifs et les projets d'EAC existants. Aux côtés des partenaires engagés dans le contrat territorial de l'EAC, la Ville coordonne la réalisation de cette base de ressources. L'objectif est de rendre visibles les actions mais au-delà, de dégager une stratégie territoriale plus large à partir des initiatives engagées. La Ville s'attache tout particulièrement à repérer les « zones blanches » au sein

desquelles peu de démarches sont recensées afin d'investir prioritairement ces territoires dans un souci d'équité territoriale.

La concertation a également mis en évidence le besoin d'organiser régulièrement des rencontres professionnelles, afin de faciliter l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs éducatifs, culturels, institutionnels et associatifs. La Ville renforcera pour ce faire son rôle d'ensemblier. Elle favorisera la mise en place de rencontres inter-professionnelles sur l'EAC, dans un partenariat associant notamment le Rectorat qui pilote le Forum de l'Éducation Artistique et Culturelle (FEAC) organisé chaque année.

II. Une politique volontariste de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans les différents temps de vie de l'enfant

1 - Le temps scolaire : la mise en place d'un itinéraire d'éducation artistique et culturelle

Ainsi que le souligne la circulaire de 2013, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour objectif de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives, de les relier aux expériences personnelles, de les enrichir et de les diversifier dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire. Par la pratique artistique, la rencontre des œuvres et des artistes, le parcours doit permettre à l'enfant de s'initier aux différents langages de l'art, de développer ses moyens d'expression, de construire une culture artistique personnelle, mais aussi de mieux connaître les équipements culturels ainsi que le patrimoine et

l'architecture rémois. Les premiers éléments de diagnostic montrent qu'en 2018, les équipements culturels municipaux ont accueilli près de 60000 scolaires. La capacité d'accueil est réelle et dépasse le nombre d'enfants scolarisés à Reims, attestant de l'offre et de l'expertise existante. L'enjeu est d'apporter une colonne vertébrale à ces dispositifs qui ont vocation à incarner la **présence artistique à l'école.**

S'appuyant sur le travail mené jusqu'à aujourd'hui, la Ville s'est engagée dans la construction **d'un itinéraire pour l'ensemble des élèves des écoles maternelles et élémentaires** de



Line_Break 2 © Alain Patrolin /ville de Reims

Reims. Les cycles 4 et 5 (collèges et lycées) feront l'objet d'un déploiement ultérieur. **L'objectif est que chaque enfant puisse bénéficier durant sa scolarité d'une initiation à tous les arts et avoir accès aux principaux équipements culturels et patrimoniaux de la Ville.** Plusieurs parcours thématiques (spectacle vivant, musée, patrimoine

et architecture, musique et danse, arts visuels, lecture publique et culture scientifique) seront proposés aux élèves de leur entrée à l'école au CM2. Chaque itinéraire se déroulera en trois temps : un temps de découverte/visite, un temps autour du contenu, un temps de pratiques et de participation.

2 - Un suivi individualisé pour chaque enfant rémois

Pour que l'itinéraire d'éducation artistique et culturelle de chaque enfant prenne corps et soit lisible pour tous (l'enfant en premier lieu, mais aussi sa famille, les personnels artistiques et culturels, les enseignants), **un outil de suivi** gardant trace des rencontres réalisées, des pratiques expérimentées et des références

acquises permettrait d'explorer sous différentes formes (écrits, dessins, collages, cartes...) ses émotions, sa sensibilité et ses réflexions. Le périmètre de ce suivi individualisé et sa concrétisation, seront co-élaborés dans le cadre du partenariat associant la Ville, l'Éducation Nationale, la DRAC ainsi que les collectivités territoriales concernées.

3 - L'accompagnement dans le temps périscolaire : l'école municipale de la culture

Dans le contexte de retour à la semaine de quatre jours, la ville de Reims a souhaité dès la rentrée 2018 s'appuyer sur les activités mises en œuvre dans le temps périscolaire pour proposer des **ateliers de découverte artistique et culturelle.** Conçus à partir d'un travail de repérage entre l'école, les services de la municipalité et les besoins exprimés par les familles, des ateliers

gratuits sont proposés le **mercredi matin** dans les écoles rémoises, sur inscription des familles et par période scolaire. Les quartiers et écoles éloignés du centre-ville sont prioritaires. Au sein de chaque école, un groupe d'une dizaine d'enfants découvre différentes disciplines artistiques et culturelles encadré par un binôme constitué d'un animateur de la Ville et d'un

médiateur d'une structure culturelle. Ce rendez-vous régulier du mercredi offre aux enfants la possibilité d'une sensibilisation ludique aux arts avec l'objectif de faire découvrir les équipements culturels de la ville. Il s'agit aussi de répondre à

des besoins ou envies d'enfants qui n'ont pas aujourd'hui les capacités d'accès à une pratique artistique et culturelle. Cette expérimentation conduite en 2019 sera évaluée pour envisager son déploiement.

4 - La médiation musicale : un atout territorial au service de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC)



DEMOS 2018 © ville de Reims

Avec le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), la ville de Reims dispose d'un formidable outil de médiation musicale. Lieu d'enseignement spécialisé offrant un cursus musical, chorégraphique et théâtral complet allant de l'initiation jusqu'à l'orientation des amateurs comme des futurs professionnels, la volonté est d'affirmer le CRR comme lieu de démocratisation, en proposant des actions de sensibilisation et des actions éducatives en direction des publics éloignés de l'offre culturelle et en développant à ce titre un partenariat privilégié avec l'Éducation Nationale et les structures éducatives des différents quartiers de la Ville.

Dans cette perspective, le CRR élabore et développe des projets ou dispositifs d'interventions artistiques et pédagogiques dans les différents quartiers de la ville, dans les quartiers Orgeval et Croix-Rouge notamment.

Depuis janvier 2018, il porte le dispositif national DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale). DEMOS est un projet de démocratisation culturelle s'adressant à

105 enfants de 7 à 12 ans issus de quartiers plus éloignés des institutions culturelles. Il s'inscrit dans le prolongement d'une dynamique engagée de longue date à Reims où sont nées il y a cinquante ans les « Classes à Horaires Aménagés Musiques » (CHAM) et les « classes-orchestre » dans le cadre de « Musique à Orgeval ». DEMOS doit sa réussite à un encadrement éducatif adapté, à la coopération entre acteurs de la culture et acteurs du champ social, au développement d'une pédagogie collective spécifique et à la formation continue des intervenants. La démarche s'appuie sur les partenariats et équipements existants sur le territoire.

Le CRR entend ainsi développer son projet pédagogique en valorisant la pratique collective comme étant le socle commun des apprentissages, ceci pour favoriser l'accès aux activités du CRR dans la continuité des pratiques proposées dans les quartiers.

Un prolongement de cette démarche pourrait viser à développer la pratique musicale collective dans les écoles rémoises.

III - Une offre culturelle pour les familles et la jeunesse



Tendre - Méli'môme © Estelle Clareton

1 - Une offre culturelle de premier plan

Défendre une offre culturelle riche à destination de la jeunesse, c'est **affirmer le droit des enfants à l'imagination** et à l'art. C'est créer autant d'opportunités de rencontres que possible avec les arts vivants ou visuels, le patrimoine ou la lecture publique pour **élargir les horizons** des jeunes publics. Forte de cette conviction, la ville de Reims accompagne l'ensemble des acteurs et équipements qui proposent une offre culturelle à destination du jeune public en interaction avec les familles.

Elle peut à cet égard s'appuyer sur des acteurs culturels de premier plan, à l'image de Nova Villa qui soutient et promeut la création d'œuvres de qualité et propose toute l'année des événements culturels à destination des familles, mais aussi des scolaires, de la crèche au lycée. Tout au long de l'année, l'association mène des actions de sensibilisation auprès des scolaires et des familles : éducation aux médias, rencontres d'auteurs, collaborations à l'international,

publication de revues etc. **En point d'orgue, le Festival Méli'môme, vitrine au plan national et international de la création et de la diffusion jeune public.**

Plusieurs autres structures dynamiques s'impliquent fortement dans l'offre à destination de la jeunesse, que l'on songe à l'activité de la maison commune du Chemin-Vert ou encore à la programmation « Des spectacles pour toute la famille » des maisons de quartier. De leur côté, les structures labellisées ou conventionnées sont majoritairement dotées de professeurs relais qui collaborent avec les services des publics pour construire des programmes familiaux. Le manège propose des ateliers chorégraphiques « parents-enfants », la Comédie et l'Opéra des ateliers destinés aux enfants pendant la durée d'une représentation, l'association Jazzus développe en parallèle du Reims Sunnyside Festival « le Sunny Kids festival », le centre culturel

St-Ex propose des « vacances numériques » pour enfants et adolescents, tout comme le Jardin parallèle sur les arts de la marionnette.

Au-delà de la saison culturelle, la ville de Reims poursuit son action pendant les périodes de vacances scolaires. Dans le cadre de son programme **Reims Vital'Été** adressé aux adolescents rémois, la ville de Reims programme **15 ateliers encadrés par des artistes** plasticiens, auteurs, danseurs ou encore des professionnels du spectacle.

Enfin, certaines compagnies rémoises s'illustrent particulièrement dans le domaine de la création de spectacles jeune public : Succursale 101, compagnie marionnettique dirigée par Angélique Friant a plusieurs créations à son actif qui bénéficient d'une belle diffusion sur le territoire national. De même, l'action menée par le collectif lo, créé par Thomas Nguyen associe création professionnelle et pratiques en amateur par le

biais d'ateliers de théâtre et de chant adressés à de jeunes Rémois qui forme « la Troupe ».

Dans le champ muséographique, la ville de Reims est également très active en matière d'éducation artistique et culturelle : elle soutient ainsi le développement de la culture scientifique auprès des familles et des scolaires à travers l'action du planétarium, cheville ouvrière de diffusion de la culture scientifique sur le territoire. Cet équipement municipal dispose d'un espace muséographique ainsi que d'une salle hémisphérique pour découvrir le monde des étoiles et des planètes et suivre l'actualité de l'espace grâce à des images réalisées par les plus gros télescopes et sondes spatiales. Le planétarium est conçu pour les familles et les enfants à partir de 5 ans. De son côté, le musée des Beaux-Arts est en train d'élaborer un ambitieux projet de médiation à destination du jeune public.



Expo Mytho – Le Cellier © Marion Grange / ville de Reims

2 - La mise en valeur de l'offre culturelle proposée aux jeunes publics

Forte de ces dynamiques qui font de Reims une ville tournée vers la jeunesse, chaque automne, la collectivité édite un agenda des sorties culturelles pour enfants intitulé « Les Petits Biscuits » qui regroupe l'ensemble des événements culturels portés ou soutenus par la Ville à destination des jeunes publics. Cet agenda valorise la dimension familiale de l'offre culturelle en mettant en avant des animations, ateliers, visites guidées d'expositions, projections de films, spectacles... Ce temps fort se déploie autour d'une exposition jeune public, programmée au Cellier et qui met en avant les collections rémoises avec un

discours ludique et adapté.

Soucieuse de rendre plus lisibles les pratiques tarifaires actuelles pour les jeunes publics et leurs familles, la ville de Reims et ses partenaires travaillent actuellement à la généralisation d'un « pass famille » déjà efficient au manège. « Emmenez vos parents aux spectacles et dans les musées » pourrait être l'invitation faite à travers ce pass, l'objectif étant d'inciter les sorties familiales.

La municipalité souhaite encourager les initiatives, leur donner une plus grande lisibilité et proposer une structuration de l'offre

Favoriser UNE PLUS GRANDE PARTICIPATION

2

à la vie culturelle et l'équité territoriale

Porter « **la culture pour tous et partout** » est au cœur du projet politique de la collectivité. Cette ambition traduit la volonté d'assurer l'égal accès de tous les habitants à une offre culturelle diversifiée et de qualité mais aussi de favoriser son élargissement, des plus jeunes aux plus âgés, avec une attention particulière pour les publics dits éloignés de la culture ainsi que pour les personnes en situation de handicap. La ville de Reims souhaite renforcer les conditions d'une plus grande participation à la vie artistique et culturelle dans le respect des droits culturels tels que évoqués dans les lois NOTRE (2015) et CAP (2016). L'enjeu est à la fois d'impulser une politique qui favorise la pratique et la confrontation avec les œuvres de l'art et de l'esprit, encourage la production, la diffusion et le développement de ressources culturelles afin de permettre la mise en partage d'expériences esthétiques, relationnelles, tout en offrant à chacun la possibilité de valoriser et de construire ses propres références culturelles.

Dans cette perspective, deux axes prioritaires sont donnés à la politique culturelle rémoise : **l'équité territoriale** afin de réduire les fractures entre centre et périphérie et le souci de renforcer et de renouveler la **médiation culturelle**.

Veiller à un aménagement culturel du territoire plus équilibré, **faire vivre l'ensemble des douze quartiers rémois par la culture**, favoriser la mobilité des personnes et des œuvres constituent autant de priorités de la collectivité. En effet, si les dynamiques culturelles irriguent le centre-ville, elles n'investissent pas encore suffisamment les périphéries. En déployant une offre sur l'ensemble des territoires rémois, en s'appuyant sur les arts pour valoriser les personnes et les ressources, en accompagnant les innovations qui s'y déroulent, en favorisant la mobilité des œuvres, des artistes et des publics entre les différents quartiers de Reims, la municipalité veut réduire les disparités en termes de soutien et de développement culturel.





Le deuxième axe de développement est la priorité donnée à la **médiation culturelle**. Elle constitue à la fois un cheminement esthétique et une préoccupation citoyenne ; elle est un travail sur la rencontre entre des porteurs

de projets et la population. La médiation culturelle élabore des dispositifs qui œuvrent au renforcement de la circulation, de la transmission et de l'appropriation des contenus comme des représentations.

I - Des coopérations renforcées entre acteurs pour une politique transversale de la culture



Ateliers « Diagnostic culturel » © CyrilleBeudot

Depuis longtemps, des partenariats se construisent dans le sens d'une présence artistique et d'une action culturelle sur l'ensemble des territoires. La ville de Reims peut s'appuyer à cet égard sur un réseau de quatorze maisons de quartier ainsi que sur de nombreux acteurs qui relèvent non seulement du champ de la culture, mais aussi du social, de l'éducation, de la jeunesse, de la politique de la

ville (associations, bibliothèques, CCAS, conseils citoyens, bailleurs sociaux...). La collectivité veut aller plus loin, poursuivre les actions engagées et soutenir les initiatives qui se développent dans tous les quartiers. Cela suppose notamment des méthodes de travail renouvelées, ainsi que des dispositifs et procédures qui mettent l'accent sur une coopération renforcée.

1 - Des méthodologies de projet davantage en transversalité

Lors de la concertation « **Vivre la culture à Reims** », les partenaires sociaux des maisons de quartier ont mis en exergue les écarts qui se manifestent parfois entre les besoins et les attentes exprimés par la population. **Comment renforcer la coopération entre des acteurs dont les objectifs peuvent différer ?** L'enjeu est d'innover dans les méthodologies et de créer des espaces de dialogues et de co-élaboration des projets afin d'y associer le plus largement possible tous les acteurs concernés sur un territoire.

Dans ce contexte, la Ville souhaite jouer un

rôle de facilitation, afin que les différents interlocuteurs concernés sur un territoire soient en mesure de travailler ensemble. Au sein de la collectivité, l'enjeu est d'associer de façon transversale les directions de la culture, des solidarités et de la jeunesse afin d'animer des comités de pilotage par quartier d'intervention, identifier les manques et besoins, accompagner les réseaux et projets. L'objectif est de **permettre un plus grand partage des connaissances**, une mise en relation des uns et des autres autour de projets communs.

2 - Des outils collaboratifs pour favoriser l'interconnaissance entre acteurs

La ville de Reims réfléchit à la mise en œuvre **d'outils collaboratifs** envisagés comme lieux de ressources, d'échanges et de veille destinés à tout porteur de projet concernant les politiques culturelles, la lecture publique, l'éducation artistique et culturelle, le spectacle vivant, les arts visuels, la culture scientifique et technique, le patrimoine et par territoire d'action.

L'objectif est de **favoriser l'interconnaissance**, mais aussi de repérer les équipements et structures qui ont une action culturelle dans les quartiers, de communiquer sur l'action territoriale, d'identifier les forces émergentes et de renforcer les réseaux actuels afin de mettre en place une stratégie de coopération et des partenariats.

La Ville animera avec l'association des maisons de quartier un cycle de rencontres dans les quartiers pour lire le territoire, identifier les acteurs, les forces en présence et les projets, afin de renforcer les coopérations en matière de médiation culturelle. En collaboration avec

la DRAC, une journée de rencontres pourrait notamment être organisée sur la coopération entre secteurs culturel, socioculturel, social et éducatif. Cette journée aurait pour objectif de **créer des porosités entre les initiatives**, les finalités attendues et les postures entre acteurs, afin de mener un travail de sensibilisation autour des enjeux et difficultés que partagent les uns et les autres.

Par ailleurs, la Ville accompagne le volet culturel des maisons de quartier. Une offre de spectacles et de pratiques artistiques est proposée au plus près des habitants, incarnée notamment par le « Pôle culture des maisons de quartier » et le festival de théâtre amateur « Brut de Scène ». D'autre part, elles développent un volet diffusion jeune public avec le programme « Des spectacles pour toute la famille ». L'enjeu est d'envisager la diffusion dans une dynamique qui réponde au principe d'équité territoriale, en favorisant notamment la programmation de formes légères qui puissent être plus largement diffusées.

3 - Le renforcement de l'action territoriale des équipements

La Ville accompagnera les structures conventionnées et municipales ainsi que les équipes artistiques dans le sens d'un **renforcement de leur action territoriale**, dans un objectif d'équité et d'égalité d'accès à la culture. Il s'agit de favoriser le déploiement de la présence artistique sur tout le territoire, de développer une « décentralisation de proximité », des programmations « hors les murs », mais plus encore d'engager une plus grande dynamique

autour des actions de médiation. La coopération est au cœur de cette problématique et la Ville encourage les projets associant les structures culturelles, à l'instar de l'implantation de « la Boussole » dans le quartier Croix-du-Sud. Par ailleurs, il faut du temps pour créer les conditions de la rencontre avec les habitants. C'est pourquoi la Ville sera attentive aux projets qui s'inscrivent dans une continuité d'action et dépassent l'évènementiel culturel.

Opéra bus

Inventer de nouvelles façons d'aller à la rencontre des habitants !

À la demande de la Ville, l'Opéra de Reims travaille actuellement à la création d'un « opéra bus ». Aménagé en salle de spectacle, il offrira la possibilité d'accueillir des petites formes opératiques ainsi que des actions culturelles. Doté de dispositifs technologiques innovants, cet outil au service de la médiation et du rayonnement aura vocation à parcourir le territoire, des quartiers périphériques de la Ville aux communes du Grand Reims.

II - Réaffirmer la place centrale de la médiation culturelle dans les projets

Envisagée tout à la fois comme processus de transmission et d'appropriation de sens, comme lieu de traduction et vecteur d'une plus grande participation à la vie artistique et culturelle des personnes, la médiation culturelle fait référence à des dispositifs et des pratiques d'intervention plurielles : accueil des publics, ateliers de pratiques artistiques, présentation d'œuvres, co-élaboration d'un propos artistique par un groupe de personnes, éducation artistique et culturelle, médiations numériques, pair à pair...

Les évolutions qui traversent actuellement le champ culturel appellent **un renouvellement de l'approche et des pratiques de médiation**. Le développement des cultures numériques, la place renforcée des droits culturels stimulent une conception de la médiation davantage centrée sur la participation, le développement des pratiques en amateur, la diversification des sources d'information et des modes d'accès aux savoirs, les démarches de création qui placent les habitants en situation de sujets voire de co-

auteurs transforment en profondeur le rôle de la médiation, ainsi que la posture du médiateur, qui tend à devenir plus contributive et plus horizontale.

Dans ce contexte, il semble nécessaire d'investir les enjeux de renouvellement des approches et de renforcer des dispositifs qui favorisent de nouveaux modes relationnels entre les Rémois, les arts et la culture.

1 - Une attention renforcée à la médiation dans le cadre des événements portés par la Ville

Parce qu'elle fait de la médiation un axe fort de sa politique culturelle, la ville de Reims développera au cours des prochaines années des dispositifs de médiation d'envergure, à l'image de DEMOS déjà institué mais aussi plus largement dans le cadre des manifestations phares, telles que les Journées Européennes du Patrimoine et La Nuit de la Lecture. Il s'agit

de s'appuyer sur ces événements mobilisant des milliers de personnes chaque année pour développer les opportunités de rencontres entre une œuvre, un propos artistique et les Rémois. Les actions viseront plus particulièrement les familles et chercheront le décalage pour inviter à voir les lieux autrement.

2 - Un accompagnement des professionnels autour de la médiation culturelle



Nuit du Numérique - St Ex © ville de Reims

Il est nécessaire d'approfondir les espaces de réflexion et de débat sur la médiation culturelle dans le but de capitaliser les expériences et les savoir-faire. L'objectif est à la fois de favoriser l'interconnaissance entre acteurs issus de champs d'activités hétérogènes et de contribuer à la formation de ces derniers. Fort de ce constat, la Ville engagera des «**Rendez-vous annuels de la médiation culturelle**» qui prendront la forme de rencontres thématiques et territorialisées. La coopération et la mise en réseau des acteurs (pratiques, méthodes, enjeux), les liens entre

politique de la ville et culture, les enjeux autour de l'accessibilité et du handicap... font partie des thématiques identifiées dans la phase de concertation.

Pour engager cette dynamique, une première rencontre sera organisée en partenariat avec la DRAC Grand Est et Saint-Ex, culture numérique sur **les transformations de la création, de la médiation et de la consommation culturelle à l'ère numérique** : cette journée-action sera plus particulièrement destinée aux agents et opérateurs



MEDIATHEQUE JEAN FALALA



travaillant dans les champs culturel et social, notamment les services travaillant avec les publics

des musées et des bibliothèques, les structures de spectacle vivant et les maisons de quartiers.

3 - Une politique ambitieuse de lecture publique

Convaincue du rôle essentiel des bibliothèques dans la société actuelle, la ville de Reims est engagée aux côtés de l'État dans une politique ambitieuse de lecture publique favorisant l'accès de tous à l'information, au savoir et à la culture et permettant une familiarisation avec les diverses formes de l'écrit, la confrontation avec les auteurs et les œuvres littéraires. Le réseau de lecture publique de la Ville est ainsi structuré autour de sept bibliothèques et médiathèques, deux bibliobus, un booktruck et un ensemble de services innovants. Il participe fortement au maillage du territoire et développe une offre culturelle importante d'éducation artistique et culturelle et de diffusion de savoirs. Dans le réseau des médiathèques et bibliothèques, des événements culturels gratuits ont lieu en continu

et sur tout le territoire rémois. Afin de conforter une stratégie commune de lecture publique, la Ville et la DRAC s'entendent sur la volonté de poursuivre leur partenariat après la signature d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) pour la période 2016-2018, avec la labellisation « **Bibliothèques Numériques de Références** » (BNR) qui a pour ambition de poursuivre le virage numérique pris par la bibliothèque municipale et d'accentuer les actions de médiation en direction de certains publics cibles (scolaires, publics adolescents, publics en difficulté). Cet engagement est d'autant plus important que la dimension numérique est désormais partie intégrante des projets culturels de la collectivité et que les enjeux numériques sont particulièrement prégnants en matière de lecture publique.

Ouvrez les « boîtes à livres »

Des boîtes à livres sont installées le long de la Coulée verte ainsi que dans différents quartiers de la ville en concertation avec les conseils de quartier. Elles permettent de présenter le livre au sein de l'espace urbain, dans les parcs et jardins ou dans des lieux de passage. Elles suggèrent au passant de prendre des livres ou d'en déposer sans autre formalité.

4 - Vers l'élaboration d'une stratégie de la médiation numérique

La transition numérique engage une profonde transformation de nos sociétés dans la mesure où elle contribue à redéfinir de façon fondamentale nos manières de penser et de partager les savoirs. La société numérique ouvre des perspectives inédites dans la possibilité de devenir auteur, producteur de savoirs, d'inventer des pratiques mais aussi des formes de médiation plus horizontales. En outre, les outils numériques peuvent être de précieux moyens d'activation de la démocratie culturelle et des accélérateurs

de la créativité. Ils supposent également de réorganiser progressivement les formes et dispositifs de médiation traditionnels. Dans un monde connecté, la question est moins celle de l'accès à l'information ou à une esthétique que celles des parcours et des choix menant à cette information. À cet égard, la médiation numérique se distingue fondamentalement d'une médiation culturelle par le numérique à laquelle il peut être tentant de la réduire.

Si les médiations numériques doivent désormais

se penser pour **inclure les usagers** au cœur des transformations culturelles, la nécessité de former, d'accompagner les acteurs culturels

traditionnels que sont les musées, le réseau des bibliothèques apparaît d'autant plus important.

5 - Faciliter l'accessibilité à la vie culturelle pour les personnes en situation de handicap

La Ville travaillera avec l'ensemble de ses partenaires culturels et patrimoniaux à faciliter l'accessibilité aux contenus artistiques et culturels pour les personnes en situation de handicap, en les incitant notamment à utiliser le FALC (« Facile À Lire et Comprendre »), la Langue des Signes Française (LSF), le braille et l'audiodescription. L'Opéra et la Comédie sont engagés depuis plusieurs années dans cette politique d'accessibilité. En complément des représentations audio décrites, l'Opéra propose des visites tactiles et sensorielles des coulisses, décors et costumes. L'association des maisons de quartiers est également investie dans cette démarche et accompagne notamment depuis 2016 la création d'une troupe de théâtre amateur composée de personnes en situation de handicap.

La question de l'accessibilité à la vie culturelle est partagée par l'ensemble des acteurs du

territoire. Ainsi, le festival Reims Scènes d'Europe, en partenariat avec la DRAC Grand Est, la Comédie de Reims, les maisons de quartier et l'association Cemaforre (pôle européen de l'accessibilité culturelle) a organisé en 2018 une journée nationale « spectacle vivant et handicap en Europe ». C'est également la dimension européenne voire internationale qui est visée dans la programmation de la biennale « Clin d'œil », festival des arts en langue des signes organisé par l'association CinéSourds et soutenu par la ville de Reims. Depuis 2003, pendant 4 jours, ce dernier accueille plus de 5000 festivaliers réunis dans les principales structures culturelles rémoises autour de spectacles, conférences, projections, expositions et ateliers de pratique artistique. Les ateliers sont menés notamment en partenariat avec Le Jardin parallèle, qui déploie un volet accessibilité de son projet artistique.

Objectif accessibilité

Les musées de Reims et le réseau des bibliothèques et médiathèques récemment labellisé Marianne, travaillent à cultiver leurs offres à destination des publics en situation de handicap avec la proposition de collections, de tableaux tactiles, de Visio guides avec audiodescriptions et commentaires d'œuvres ainsi que des visites en langue des signes française, d'accueil sur mesures. Le bibliobus est parfaitement accessible, sans oublier le service de portage à domicile proposé gratuitement pour les personnes les plus âgées et les moins mobiles.

Un travail est aussi effectué sur la mise en accessibilité de lieux parfois anciens et complexes.

III - Des modalités d'accès simplifiées

Un certain nombre d'engagements de la Ville portent enfin sur des aménagements pratiques qui visent à **faciliter l'élargissement et la diversification des publics** : améliorer

l'information et la communication, développer l'accessibilité à l'offre culturelle, accompagner la mobilité des personnes sur le territoire rémois constituent les trois priorités de la collectivité.

1 - L'amélioration de l'information culturelle



Le Trésor © Marion Grange / ville de Reims

Depuis 2017, **Le Trésor** est un point d'information culturelle, installé sur le parvis de la Cathédrale. Porté par la municipalité, il permet aux Rémois et aux touristes d'accéder, en un site unique, à l'ensemble de l'offre culturelle et d'y acheter des billets. Il abrite également un espace dédié au projet d'extension du musée des Beaux-Arts et au peintre Léonard Foujita. Il contribue à améliorer l'information et participe à l'attractivité de l'agglomération et au-delà. La Ville étudie ainsi

la mise en place de dispositifs complémentaires. La création des « Petits Biscuits », nouvel agenda de l'offre culturelle à destination du jeune public participe également à cette ambition. Au-delà du rôle de vecteur de l'information culturelle porté par la Ville, c'est l'ensemble des acteurs qui doit contribuer à son optimisation : transmettre l'information, croiser les modes de communication.



2 - La généralisation du « pass famille »

Soucieuse de rendre plus lisibles les pratiques tarifaires actuelles pour les jeunes publics et leur famille, la ville de Reims et ses partenaires travaillent actuellement à la généralisation du « pass famille » déjà effectif au manège. Associant le manège, la Comédie, l'Opéra, le planétarium, la Cartonnerie et les musées municipaux, le « pass famille » proposera des réductions tarifaires pour

tout achat associant un enfant et un ou plusieurs membres de sa famille, à partir d'une sélection de spectacles réalisée par les équipements culturels. « Emmenez vos parents aux spectacles et dans les musées » pourrait être l'invitation faite à travers ce pass, l'objectif étant d'inciter les sorties en famille.

3 - La mobilité des publics ou comment favoriser les circulations

Reprenant une proposition issue de la démarche de concertation « Vivre la culture à Reims », la municipalité souhaite encourager le développement de dispositifs favorisant la circulation des Rémois d'un quartier à un autre. La conception de projets artistiques qui comportent un axe d'intervention sur la mobilité des publics

sera encouragé.

Par ailleurs, la Ville souhaite développer la concertation avec les professionnels des déplacements et ses partenaires pour étudier la question des modes doux en lien avec l'accessibilité des spectacles.

soutenir LA création ET LA DIFFUSION ARTISTIQUE

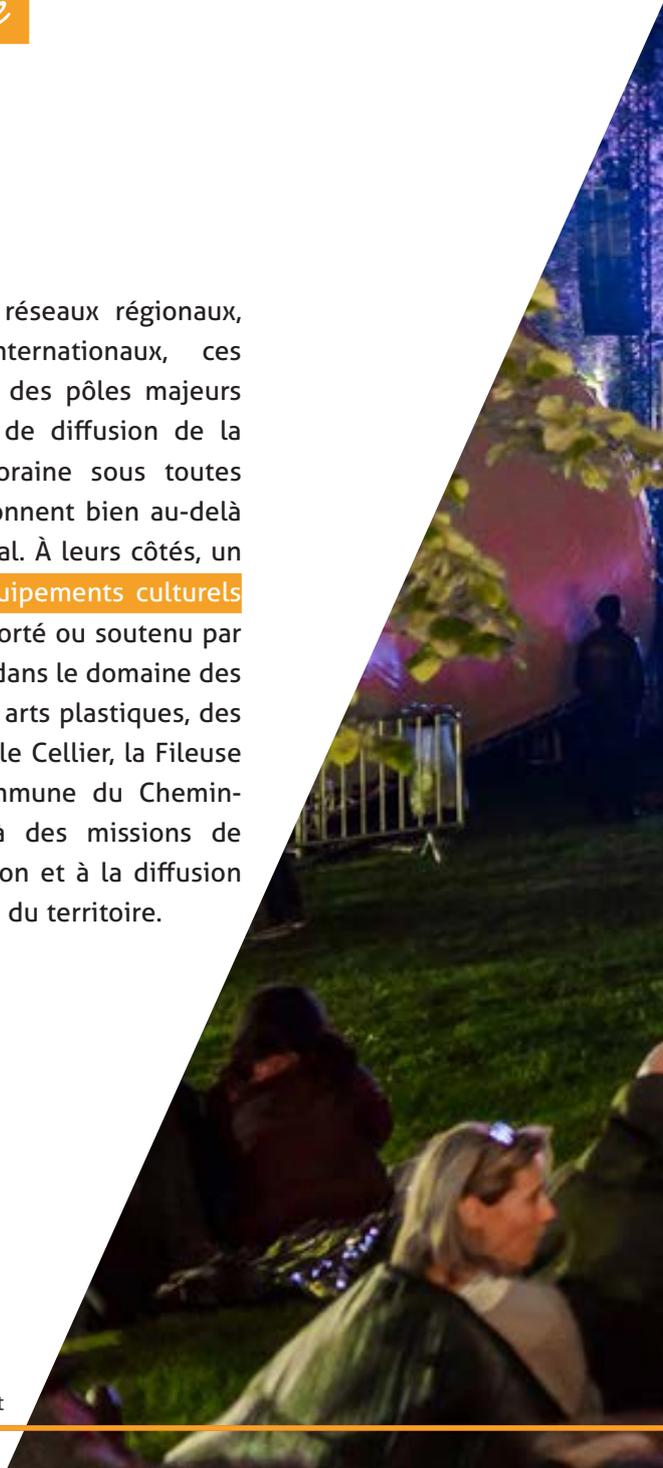
3

*favoriser une plus grande présence
artistique sur les territoires*

« **Un territoire dynamique porté par la diversité de ses équipements et événements culturels** ».

La ville de Reims tire une partie de sa singularité de la richesse de son offre culturelle et de la diversité des esthétiques présentes sur son territoire. Parmi ses atouts incontestables, la Ville dispose d'un réseau dense d'équipements de grande qualité, de partenaires et d'associations artistiques dynamiques. Dans le champ de la création et de la diffusion, **six équipements nationaux** bénéficient d'un financement croisé des collectivités territoriales et de l'État : une scène nationale spécialisée dans la danse, le cirque et la marionnette (le manège), un centre dramatique national (la Comédie), une scène de musiques actuelles (la Cartonnerie), un centre national de création musicale (Césaré), ainsi qu'un Opéra et un FRAC.

Insérés dans des réseaux régionaux, nationaux et internationaux, ces équipements sont des pôles majeurs de production et de diffusion de la création contemporaine sous toutes ses formes et rayonnent bien au-delà de l'espace régional. À leurs côtés, un **fort maillage d'équipements culturels de proximité** est porté ou soutenu par la ville de Reims : dans le domaine des arts vivants et des arts plastiques, des structures comme le Cellier, la Fileuse ou la maison commune du Chemin-Vert participent à des missions de soutien à la création et à la diffusion auprès des artistes du territoire.





Aux côtés de ces équipements, de nombreux festivals irriguent la vie culturelle rémoise tout au long de l'année. Là encore, la diversité des esthétiques constitue un marqueur du paysage culturel rémois : si Reims est traversée par plusieurs festivals importants consacrés aux musiques sous toutes ses formes (classique, contemporaine, jazz, actuelles...), le théâtre, les arts de la marionnette, la création jeune

public, le cinéma, les arts numériques ne sont pas en reste. Certains d'entre eux bénéficient d'un fort rayonnement au plan national voire international, à l'instar de Reims Scènes d'Europe, de Méli'môme ou encore des Flâneries Musicales. Plus récemment, la Magnifique Society, le Charabia festival dédié à la chanson française et à la poésie et le Reims Sunnyside Festival consacré au jazz, sont venus compléter l'offre musicale événementielle.

Un vivier artistique dynamique

Si les équipements et festivals soutiennent une large part de la création et de la diffusion artistique, le paysage culturel s'appuie également sur un vivier riche et dynamique, porté par des associations, compagnies, collectifs et artistes rémois : la Ville accompagne ainsi pour le seul domaine du spectacle vivant, 64 associations et 28 structures conventionnées pour leurs démarches de création et de diffusion et ce, dans toutes les disciplines artistiques de

la scène. On peut citer à titre d'exemple la TRAC (Toutes Recherches Artistiques et de Création) qui accompagne les artistes circassiens en résidence dans son espace chapiteau, BRONCA qui développe un projet de pôle de création dans le quartier Europe ou encore le Laboratoire Chorégraphique installé dans la chapelle Saint-Marcoul. Les arts de la marionnette, représentés par le Jardin Parallèle, sont également une spécificité du territoire rémois.

Un éclectisme artistique revendiqué



Les Urbanités © ville de Reims

Reims se caractérise par ailleurs par la cohabitation d'une culture institutionnalisée très présente et la présence d'acteurs et d'œuvres relevant des cultures urbaines, du street art et des musiques électroniques. Le street art est très bien représenté notamment par Kusek, Cez'Art, lemza, Bootleg, et Levalet qui vivent et travaillent à Reims. D'autres passent dans la cité des sacres et y laissent leur empreinte. Ce fut le cas de Fred Le Chevalier ou encore C215. L'Office de tourisme

du Grand Reims propose de son côté des visites guidées dédiées au street art qui permettent de voir l'une des plus longues fresques de street art de France dans la Zone Industrielle Port sec – La Husselle. Lancée au printemps 2019, la programmation « **Les Urbanités** » poursuit le développement des arts dans l'espace public avec la construction d'un parcours évolutif de muralisme urbain.

Des industries culturelles en plein développement

Enfin, à Reims comme ailleurs, les industries créatives et culturelles se sont particulièrement développées ces dernières années. Une étude réalisée en 2012 par l'Agence d'Urbanisme de Reims a mis en valeur la part des structures et emplois relevant des industries créatives et culturelles à Reims. La filière créative et culturelle représente 7,6 % des établissements rémois (contre 7,4 % pour le secteur industriel). 1 415 emplois relèvent des industries connexes, 987 emplois sont associés aux activités créatives et 498 concernent le seul secteur culturel, soit environ 3 272 emplois et 1169 établissements rattachés aux industries culturelles pour la ville-centre. On voit tout particulièrement certains porteurs de projets fédérer des démarches autour d'une dynamique commune, à l'image de Quartier Libre, qui a pour projet d'investir la

friche industrielle des Magasins Généraux située à Port Colbert. Dans la même dynamique, l'École Supérieure d'Arts et de Design (ESAD) y projette également sa future implantation.

Le paysage culturel peut ainsi compter sur des ressources évidentes sur le plan des infrastructures, des savoir-faire comme des compétences. Malgré ces atouts, des difficultés sont perceptibles tant on sait que la création demeure fragile et doit continuellement être confortée. Accompagner la vitalité des créateurs, favoriser les opportunités de rencontres entre les arts et les publics, s'approprier les dynamiques culturelles pour favoriser une ambiance culturelle foisonnante constituent les principales ambitions de la collectivité.

I - S'appuyer sur le réseau des grandes institutions culturelles

La ville de Reims est attentive à préserver les missions des institutions culturelles de son territoire et à promouvoir les manifestations qui participent à son rayonnement. Avec les autres partenaires publics que sont l'État, la Région et le Département notamment, elle contribue à façonner un paysage culturel structuré par

des pôles de formation, de création et de diffusion artistique d'envergure nationale et internationale. Ces établissements offrent une colonne vertébrale artistique exigeante et pluridisciplinaire à la Ville.

La Ville s'engage ainsi à conforter sa politique



Jour et nuit – Catherine Diverrès © Nicolas Joubert

de conventionnement avec les principaux équipements que sont la Comédie, le manège, la Cartonnerie, Césaré, l'Opéra et le FRAC.

Afin de garantir la mise en cohérence des projets portés par ces institutions avec les ressources du territoire, les conventions à venir incluront les orientations décrites dans le présent schéma. En s'appuyant sur ce réseau, l'objectif est également de parvenir à un maillage du territoire plus pertinent en identifiant conjointement les axes de développement. À l'instar du manège qui déploie son action culturelle sur le quartier Orgeval où est hébergé son studio de répétition depuis 2017, la Comédie, Césaré et Nova Villa travaillent de concert pour investir le quartier Croix-Rouge. De même, une polarité musicale se crée dans le quartier de la Cartonnerie, en proximité d'autres structures comme Césaré, le Lieu ou encore le Shed qui développent une programmation musicale, du jazz au contemporain. La future Arena contribuera à l'effervescence culturelle de ce quartier.

Dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs ou de leur renouvellement, la Ville souhaite inciter les équipements labellisés à coopérer davantage avec les équipes et structures plus fragiles ou émergentes. Cela suppose de créer des espaces d'échanges entre les parties prenantes afin de définir les pistes de coopérations. L'enjeu est tout à la fois de renforcer l'ancrage local des équipements labellisés et leur rayonnement territorial, afin de s'ouvrir à de nouveaux publics.

L'objectif est à la fois de favoriser le déploiement de la présence artistique sur tout le territoire et de permettre à des jeunes artistes de bénéficier d'un soutien susceptible de les aider à mener à bien un projet particulier de sa conception à sa présentation publique.

CAHIERS DES CHARGES ET DES MISSIONS DES LABELS	Centre dramatique national <i>la Comédie</i>	Scène nationale <i>le manège</i>	Scène de musiques actuelles <i>la Cartonnerie</i>	Centre national de création musicale <i>Césaire</i>	Fond Régional d'Art Contemporain <i>FRAC</i>
Engagements artistiques	Création, production et coproduction, programmation, recherche, partage de l'outil, rayonnement et diffusion hors les murs et en tournée	Programmation dès la petite enfance dans et hors les murs, soutien à la création par accueil en résidence et coproduction	Diffusion, programmation, résidences, pratiques en amateur, transition numérique	Création, production, diffusion, recherche et développement	Enrichissement et conservation, diffusion et valorisation, sensibilisation, médiation et EAC
Attendus de la Ville Collaborer avec les forces vives artistiques du territoire : accompagnement, co-production, accueil en résidence, regard artistique, mise à disposition de matériel					
Engagements professionnels	Emploi artistique, insertion et formation professionnelle, établissement ressource	Animation, conseil et formation des professionnels et des réseaux, archives y compris numériques	Accompagnement, formation professionnelle initiale et continue, structuration de la filière musicale, productions et coproductions, réseaux	Partenariats en formation supérieure, formation continue, insertion professionnelle et soutien à l'émergence	Insertion, formation, structuration de la filière arts visuels, documentation, archives
Attendus de la Ville Travailler en étroite collaboration avec l'écosystème local, être parties prenantes des rencontres professionnelles mises en place par la Collectivité					
Engagements culturels, territoriaux et citoyens	Médiation, diffusion hors les murs, EAC, sensibilisation et action culturelle, pratiques en amateur, politique tarifaire adaptée	Action culturelle avec les champs culturel, social, éducatif et solidaire, avec les publics spécifiques, EAC, numérique	Médiation, sensibilisation, action culturelle, partenariats avec les champs du social, de l'éducatif et du socioculturel, politique tarifaire adaptée	Égalité d'accès de tous les publics, politique tarifaire adaptée, enjeux numériques, action culturelle, partenariats culturels, réseaux locaux, pôle ressource	Partenariats, réseaux, international
Attendus de la Ville Assurer une présence artistique dans l'ensemble des quartiers, en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels des dits quartiers					

II - Des équipements municipaux et des lieux de résidence dédiés à la création et à la diffusion artistiques locales

1 - Poursuivre le développement de l'offre de parcours artistique au service de la création

Accompagner et soutenir les équipes de création toutes disciplines confondues est l'un des axes prioritaires de la politique culturelle municipale. Dans une offre complémentaire aux grandes institutions rémoises, la collectivité développe un pôle de création artistique qui compte trois établissements : [la maison commune du chemin-Vert](#), maison des pratiques amateurs ; [la Fileuse](#),

friche artistique dédiée à la création ; [le Cellier](#), diffusion professionnelle.

Premier équipement du pôle de création artistique municipal, la **maison commune du Chemin-Vert** (MCCV) diffuse et développe la pratique en amateur. Dans ce cadre, elle accueille une trentaine d'associations qui proposent des



Frichorama © ville de Reims



Frichorama © ville de Reims

activités culturelles en direction du public et organise des ateliers de pratiques artistiques encadrés par des artistes professionnels. La présence d'une salle de spectacle de 325 places permet la diffusion de nombreux spectacles.

Située à Orgeval, la **Fileuse** - friche artistique de la ville de Reims est une structure consacrée aux divers champs de la création artistique, toutes disciplines confondues. La Fileuse se définit comme un lieu de travail, de production, d'expérimentations et d'échanges pour artistes professionnels. En outre, elle accompagne la professionnalisation de ses résidents. Une attention toute particulière est portée à l'ancrage local des projets et aux liens créés avec la population. Les espaces de la friche se composent de bureaux, d'une salle de répétition pour le spectacle vivant et de trois plateaux non cloisonnés, le tout sur 3 200m². Réservée aux seuls artistes durant l'année, la Fileuse s'ouvre au public lors de sa biennale, Frichorama, initiée en 2015, permettant de découvrir les propositions artistiques issues des différentes résidences. Ce temps de diffusion ne peut à lui seul rendre compte de la richesse de production du lieu.

Installé en centre-ville dans un ancien entrepôt d'expédition de champagne, le **Cellier** est un équipement municipal dédié à la diffusion artistique professionnelle, ouvert aux projets portés par des artistes du territoire. Le projet est caractérisé par la complémentarité de ses approches : ce lieu pluridisciplinaire regroupe un vaste espace d'exposition, des salles de spectacles et de répétition et des espaces pour la médiation. Le Cellier héberge également l'association Nova Villa qui y développe ses résidences d'artistes ainsi que son festival jeune public Méli'môme. Vitrine de l'effervescence culturelle, les usages hybrides du Cellier permettent de croiser efficacement les réseaux et les personnes stimulant de nouvelles pratiques et favorisant les rencontres entre amateurs et professionnels.

Ces trois équipements municipaux qui travaillent en synergie, constituent le socle du développement du soutien à la création de la Ville. L'ambition est de poursuivre la structuration de cet outil au service des artistes du territoire, notamment à l'endroit de la diffusion. L'enjeu est d'élargir les possibilités d'accompagnement en ingénierie et par l'ouverture sur d'autres territoires.

2 - Des lieux de résidence artistique implantés dans les quartiers

S'appuyant sur une proposition issue de la démarche de concertation réalisée en 2017, la Ville souhaite développer des résidences d'artistes dans les quartiers, dans un partenariat avec les bailleurs sociaux pour mettre à disposition des artistes des logements et des lieux de travail. Plusieurs espaces sont actuellement investis dans les anciens commerces des quartiers Europe, Croix du Sud et Chemin-Vert transformés en espaces mixtes (ateliers de construction,

lieux d'exposition, hébergements...). Ils doivent permettre de construire une action au long cours et de travailler la relation au public. La présence artistique dans les quartiers s'incarne aussi dans d'autres lieux, à l'instar des ateliers d'artistes plasticiens installés dans une école des Châtillons. L'enjeu est de soutenir la création et de garder sur le territoire les artistes et talents formés localement.

III - La structuration d'une politique d'accompagnement à la création et à la diffusion artistique

1 - Une politique lisible en matière de critères d'attribution

Une vingtaine de structures dans le domaine du spectacle vivant bénéficient d'un conventionnement avec la Ville qui vise à les accompagner dans leur projet de création, de diffusion ou d'action culturelle. À l'occasion du renouvellement des conventions, la Ville souhaite partager de manière lisible les orientations décrites dans le présent document pour objectiver et quantifier les objectifs attendus. Un guide d'aide au projet pourrait être élaboré en

concertation avec les structures.

Le conventionnement pluriannuel constitue un levier pour pérenniser les actions engagées en donnant aux structures les moyens pour qu'elles perdurent. La concertation a particulièrement levé cet enjeu à l'endroit de la médiation qui ne peut se déployer avec force que sur un temps long.

2 - Favoriser l'art dans l'espace public

L'espace public peut constituer un espace de médiation et de partage de premier plan car il est le théâtre privilégié pour mettre la ville en scène et **faire entrer en résonance patrimoine et création**. Préserver le patrimoine et le tissu urbain, c'est aussi les faire vivre, les confronter à une présence artistique nouvelle. C'est pourquoi la ville de Reims entend redonner toute leur

place aux arts dans l'espace public. Au premier semestre 2019, la Ville expérimente la démarche « **Les Urbanités** » célébrant les cultures urbaines à travers son réseau de bibliothèques et comprend notamment la création de parcours de street art dans la ville. Pour sa première édition, le quartier choisi est Wilson / Maison Blanche et privilégie la proximité avec le stade, le passage

du tramway. En complément, les interventions d'artistes dans l'espace public sont encouragées. Un travail de cartographie vient mettre en valeur les œuvres déjà existantes sur le territoire.

La ville de Reims entend s'appuyer sur les arts pour accompagner la mutation urbaine, en **associant les artistes à la fabrique de la ville**, dans les processus même de conception des projets de renouvellement urbain. La culture peut jouer un rôle clé lors des processus de

réaménagement, en contribuant à donner du sens aux étapes d'urbanisme transitoire et aux opérations de requalification, apportant ainsi une valeur ajoutée à la réussite des projets.

En témoigne le projet d'aménagement du Port Colbert, engagé depuis 2016, sur lequel est projetée l'implantation d'un pôle industries culturelles et créatives et l'École Supérieure d'art et de Design (ESAD).



Un Été à Reims 2018 © ville de Reims

ASSOCIER patrimoine ET création

4

renforcer l'attractivité de Reims

Reims est une ville d'histoire et de patrimoine de premier plan : capitale gallo-romaine, cité des sacres où furent baptisé Clovis puis sacrés un grand nombre de rois pendant plus de dix siècles, ville martyre pendant la première guerre mondiale puis ville de la réconciliation allemande et européenne, Reims est aussi une ville aux multiples inscriptions UNESCO.

La Ville porte une politique ancienne et volontariste en matière patrimoniale : elle est **inscrite deux fois sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO**, témoignant de deux facettes de la culture française reconnues internationalement :

- la cathédrale Notre-Dame, le palais du Tau et l'ancienne abbaye Saint-Remi ont été inscrits en 1991. Cette inscription couronne l'un des chefs-d'œuvre de l'art gothique et son influence sur d'autres constructions ainsi que son rôle majeur dans l'histoire de France.
- De son côté, la colline Saint-Nicaise appartient au bien en série « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » distingués par l'UNESCO en 2015.

Vin des élites dès sa commercialisation au XVIII^e siècle, le champagne mêle tradition culturelle et art de vivre « à la française ». Les sites composant le bien englobent la totalité de la chaîne d'élaboration du champagne. Ils témoignent d'un système agro-industriel qui a structuré l'organisation territoriale, économique et sociale de la Champagne.

Outre la Cathédrale et le champagne, le patrimoine culturel et historique de Reims comporte de nombreux Monuments Historiques et façades Art déco. Reims compte au total **45 édifices classés au titre des Monuments Historiques** (parmi lesquels la Cathédrale et son parvis, le palais du Tau, la Chapelle et l'ancienne Abbaye Saint-Remi) ainsi que 15 édifices inscrits et quatre sites protégés.





La politique engagée vise plus particulièrement à **préserver et valoriser les atouts de Reims**, tout en s'appuyant sur le patrimoine pour participer au rayonnement du territoire. L'objectif est de renforcer l'attrait et la notoriété de la Ville au plan national et international, en mettant davantage en avant son riche patrimoine et l'excellence de ses manifestations artistiques. On sait que la politique culturelle peut être un levier de développement et qu'elle participe à la distinction territoriale. C'est tout particulièrement vrai du patrimoine qui joue un rôle incontestable dans la construction territoriale. S'il met en valeur la relation passé/présent, il permet également de se projeter dans l'avenir par les projets de valorisation qu'il sous-tend. En ce sens, le patrimoine est un récit collectif ainsi qu'un élément indéniable de cohésion et d'identité territoriale. S'appuyant sur ses richesses historiques, patrimoniales et à partir des outils urbanistiques et de protection du patrimoine dont elle dispose, il s'agit pour la collectivité de renforcer son attractivité et de proposer une vision nouvelle, intégrative et équilibré du développement urbain.

Depuis 2014, la ville de Reims est engagée dans la mise en œuvre d'une politique patrimoniale globale et ambitieuse. Celle-ci s'articule autour de trois axes : restauration, protection et valorisation. L'ensemble de la chaîne patrimoniale est concerné par cette politique : inventaire, archives, conservation, classement, restauration, médiation, interprétation, valorisation.

La ville de Reims souhaite plus particulièrement faire de sa politique un axe transversal où se développent des **passerelles entre le patrimoine, la création et les habitants**. Nombreux sont les

points d'intersection où enjeux artistiques et patrimoniaux rencontrent des intérêts communs. Investir l'espace public et le patrimoine rémois par des activités de création ou de diffusion artistique invite à porter un autre regard sur le patrimoine, à attirer vers lui de nouveaux publics et participe d'une forme renouvelée de médiation. En retour, mettre des lieux patrimoniaux à la disposition des artistes contemporains pour leur permettre d'accomplir ou d'exposer leur création constitue une réponse au manque de lieux dédiés à la vie artistique et au désir des artistes d'explorer des espaces de travail singuliers. Par ce positionnement, la ville de Reims souhaite valoriser ses principaux atouts et mettre une partie des dynamiques du territoire au service d'une ré-interprétation permanente de ce dernier dans ses multiples dimensions (architecture, paysage, savoir-faire, gastronomie, histoire, mémoire collective...) pour **faire émerger des clés de lecture contemporaine du territoire**, de son histoire et de son identité. Le développement de projets hybrides croisant patrimoine, création et créativité constituera ainsi l'une des priorités de la politique patrimoniale rémoise.

La collectivité poursuit enfin une stratégie de protection et de valorisation de son patrimoine en s'ouvrant à une approche élargie, à « un patrimoine au pluriel » qui met en valeur un patrimoine bâti plus récent à l'image des Cités-Jardins ainsi que les dimensions matérielles et immatérielles du territoire rémois (lieux, biens, traditions, coutumes, mémoires, paysages, langues, archives, etc.). Il s'agit de faire du patrimoine une notion ouverte et de favoriser une plus grande appropriation de ce dernier par les habitants.

I – La politique de restauration du patrimoine

1 - D'importants travaux de restauration engagés



Église Sainte-Clotilde © ville de Reims

Les monuments rémois les plus emblématiques ont fait l'objet d'un diagnostic, qui s'est traduit par la mise en œuvre d'une convention pluriannuelle entre la DRAC et la Ville pour le financement en investissement des grandes opérations de restauration. Des opérations de rénovation et de valorisation ont ainsi été entreprises notamment sur la porte de Mars, le

parvis de la basilique Saint-Remi, la fontaine Subé, les églises Sainte-Clotilde et Saint-Maurice, le musée des Beaux-Arts et la place de l'hôtel de ville puis l'hôtel de ville. La révision du PLU en 2017 prévoit par ailleurs l'extension de la liste des éléments du « patrimoine d'intérêt local » à préserver, soit 330 immeubles, 43 séquences urbaines cohérentes et 9 cités-jardins.

2 - Une vision nouvelle et intégrative du développement urbain

Outre la révision du PLU, une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) s'applique depuis 2016 sur le site de la colline Saint-Nicaise qui appartient au bien en série «Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ». Par ailleurs, la ville de Reims, en partenariat avec l'État et la Région, a impulsé en 2016 la création d'un « Site Patrimonial Remarquable » (remplaçant la dénomination « secteur sauvegardé ») sous maîtrise d'ouvrage d'État, outil urbanistique fondamental pour la protection patrimoniale du centre-ville de Reims et mesure essentielle

pour la mise en œuvre du plan de gestion du bien inscrit en 1991 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, plan de gestion qui devra de manière innovante prendre appui sur celui mis en œuvre pour la seconde inscription. Un travail est mené également avec la Région et son service régional de l'inventaire pour lancer une démarche d'inventaire, à ce jour inexistante et néanmoins fondamentale pour une bonne connaissance, protection et valorisation du patrimoine de la ville.

3 - Une mission mécénat

Créée en 2010, la mission mécénat de la ville de Reims est la première du genre en France. Précurseur en la matière, la Ville voit dans le mécénat un levier fédérateur d'énergies locales au service du développement de la culture et du patrimoine. Durant ses huit premières années d'existence, la mission mécénat a accompagné plus de 90 projets engageant plus de 180 entreprises ainsi que des particuliers dans des projets divers. Hier ouvert à toutes

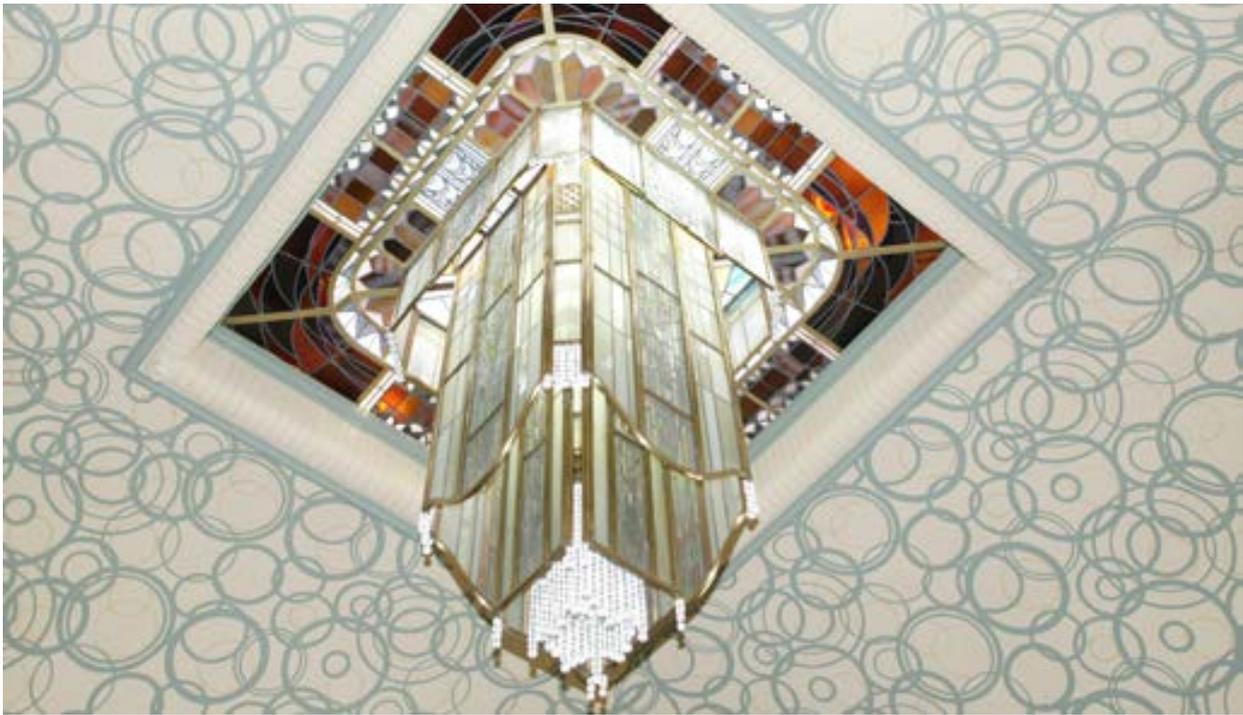
les thématiques de la collectivité, le mécénat rémois privilégie désormais les opérations de restauration, de protection et de valorisation du patrimoine. De la rénovation du Cellier à celle de la porte de Mars, il participe pleinement au processus de construction d'une ville dynamique et attractive. Une convention a été signée pour ce faire entre la Fondation du patrimoine et la ville de Reims.

II - Une politique ambitieuse de valorisation du patrimoine

1 - Le renouvellement du Label ville d'art et d'histoire

En 1987, la ville de Reims a rejoint le réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH). Ce label mis en place par le ministère de la Culture et de la communication vise à engager des synergies et des politiques volontaristes de valorisation du patrimoine. La convention « ville d'art et d'histoire » qui lie la Ville à l'État a été renouvelée en 2016. Elle est un maillon essentiel

du dispositif de valorisation du patrimoine. Les enjeux prioritaires sont la sensibilisation des publics, la mise en tourisme du patrimoine rémois, ainsi que la valorisation de l'architecture moderne et contemporaine, la promotion d'un urbanisme de qualité et la préservation du paysage. Il s'agit aussi prioritairement de **sensibiliser tous les publics** et en premier lieu les



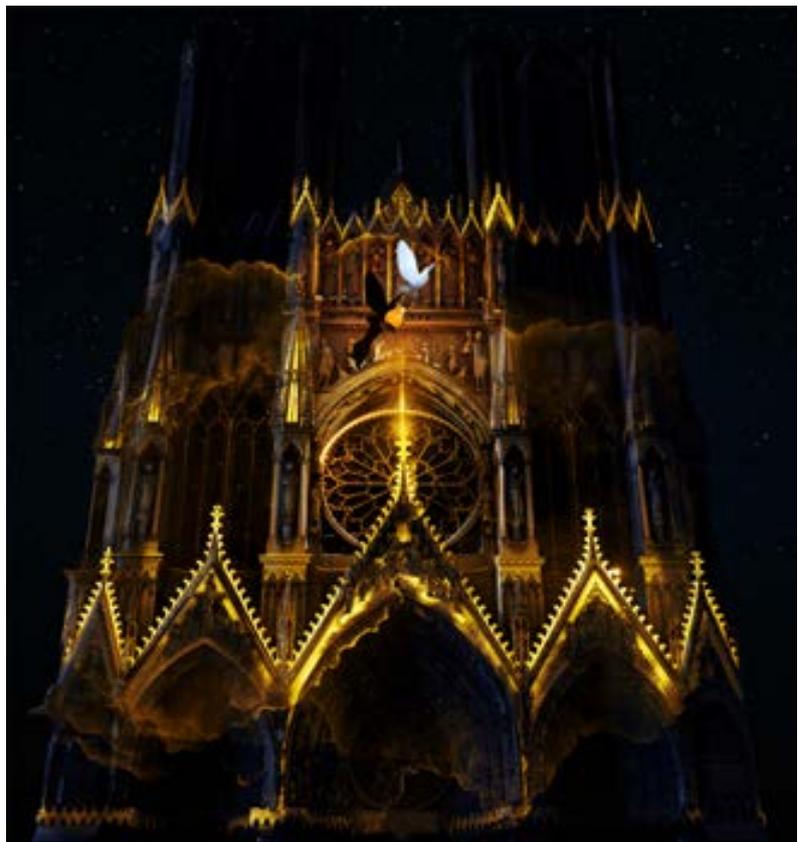
Lustre de la bibliothèque Carnegie © ville de Reims

habitants du territoire et les jeunes publics, à la qualité de leur cadre de vie. Le label constitue à cet égard une aide à la préservation des paysages

ainsi qu'à la reconnaissance ou à l'émergence d'une architecture de qualité.

2 - Le développement de passerelles entre patrimoine et création artistique

S'appuyant sur les initiatives portées par les opérateurs culturels et la direction de la culture et du patrimoine, la Ville souhaite renforcer les liens entre sites patrimoniaux, espace public et création sous toutes ses formes pour en faire un marqueur fort de son identité culturelle. Parce qu'elle permet de **singulariser la rencontre entre un patrimoine historique et les formes d'expression contemporaine**, la ville de Reims encourage autant que possible les passerelles entre ses ressources patrimoniales ou paysagères et la création artistique. Les démarches mêlant patrimoine et arts plastiques, patrimoine et arts vivants, patrimoine et littérature par exemple seront privilégiées.



« Regalia », spectacle multimédia sur la Cathédrale © Moment Factory

Aujourd'hui, plusieurs projets investissent ces croisements féconds : outre le son et lumière projeté sur la Cathédrale de Reims, les festivals sont particulièrement destinés à mettre en valeur les sites historiques de la ville, à l'instar des Flâneries Musicales de Reims, des Noces Félines organisées par l'association Velours ou encore du festival Orbis Pictus programmé au palais du Tau pour y présenter les univers hors normes de la marionnette contemporaine. On peut citer aussi la manifestation estivale musicale portée par la Ville au Cryptoportique, témoignage exceptionnel de l'ancien forum lorsque Reims était capitale de la province impériale de Gaule Belgique. De même,

le Laboratoire chorégraphique développe son action de soutien à l'émergence chorégraphique au cœur de la Chapelle Saint-Marcoul où est situé l'ancien hôpital Saint-Marcoul fondé en 1645. De leur côté, les musées invitent chaque année étudiants, élèves, artistes et compagnies à réaliser des performances lors de la Nuit européenne des musées. La même démarche est à privilégier à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine qui remportent chaque année un grand succès auprès des Rémois comme des touristes, avec plus de 67 000 visiteurs.

Un nouveau son et lumière

De 2011 à 2018, un spectacle « son et lumière » a été projeté sur la Cathédrale durant la période estivale et le marché de Noël. C'est avec le même désir de valoriser le patrimoine et d'offrir aux touristes une vision renouvelée de ce dernier que la Ville propose à partir du printemps 2019 « Regalia », une nouvelle fresque, basée sur une approche artistique différente et les technologies les plus avancées. Le nouveau son et lumière sera investi par la société canadienne Moment Factory, à qui l'on doit notamment la mise en lumière de nombreux sites historiques tels que la Sagrada Familia à Barcelone, ou des concerts exceptionnels à l'image des groupes de musique Nine Inch Nails, Madonna ou Arcade Fire. Doté d'applications interactives, le nouveau son et lumière verra ses surfaces de projection étendues à deux monuments : la Cathédrale en 2019 et la basilique Saint-Remi en 2020. Les chiffres de fréquentation témoignent d'une grande popularité de ces événements, avec une moyenne de 230 000 spectateurs par an.

3 - La multiplication des initiatives pour favoriser une plus forte appropriation du patrimoine par les habitants

Une politique d'éducation au patrimoine

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle engagé par la Ville, un parcours « patrimoine et architecture » permettra de développer cet axe. Le parcours à destination des enfants des écoles élémentaires rémoises associera les différents services patrimoniaux (VPAH, musées, archives municipales et communautaires, fonds de patrimoine écrit à Carnegie,

archéologie, architecture). La municipalité souhaite coordonner une politique qui suscite la curiosité et l'intérêt des enfants non seulement à l'échelle de la ville, par la découverte des grands repères chronologiques de son histoire et des édifices qui en témoignent mais aussi en développant une sensibilisation au patrimoine culturel qui se déploie à l'échelle du quartier.

Actuellement, environ 4 500 enfants sont accueillis à l'année, de la maternelle au lycée dans le temps scolaire. En temps de loisirs, des ateliers de pratiques artistiques encadrés par des professionnels sont proposés sous forme de stage. Des parcours « clés en main » pourront être transmis aux enseignants afin de les accompagner par des fiches pédagogiques dans cette invitation à s'approprier le patrimoine rémois. Des ateliers et visites flash seront également proposés dans l'école municipale de la culture proposés dans le temps périscolaire le mercredi matin.



Ateliers de la culture © ville de Reims

Une approche ludique du patrimoine

Pour attirer de nouveaux publics, toucher les familles et transformer les regards sur le patrimoine, pour encourager les apprentissages et la transmission de connaissances de manière ludique, plusieurs démarches pilotées par le service patrimoine de la Ville seront développées : escape games, applications interactives et réalité augmentée, mapping interactif et participatif, création de produits dérivés au Trésor et dans les musées en lien avec les acteurs locaux. Il s'agit aussi de proposer une relecture moderne du patrimoine à travers des actions événementielles, des programmations décalées et artistiques.

Il faut enfin noter que la rénovation des parcours de visite des musées Saint-Remi et de la Reddition

à partir de 2019 sera l'occasion d'introduire de nouveaux dispositifs pédagogiques et ludiques, notamment numériques. Le musée Saint-Remi s'est ainsi engagé dans un projet de développement d'objets 3D liés à ses collections (tombeau gallo-romain de Jovin, Sainte Ampoule des sacres) en partenariat avec le Centre de recherches en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (CreSTIC) de l'Université de Reims, ouvrant d'intéressantes pistes de médiation numérique par la réalité augmentée. Le musée de la Reddition doit également bénéficier en 2019-2020 d'un projet d'application en réalité augmentée porté par le Comité départemental du tourisme et le ministère des Armées.

La valorisation d'un patrimoine plus ouvert

La valorisation patrimoniale des faubourgs, des cités-jardins et grands ensembles (Croix-Rouge, Wilson, Europe) est l'un des objectifs de la direction de la culture et du patrimoine. Cette démarche est déjà engagée auprès de la cité-jardin du Chemin Vert. Référence historique en matière de logement social, la cité-jardin appartient au site « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle porte également le label « Architecture contemporaine remarquable » attribué par le ministère de la Culture et de

la communication. Ce label est destiné à faire connaître les édifices ou ensemble d'édifices de moins de 100 ans les plus significatifs en matière d'architecture et d'urbanisme. Soixante-dix témoignages d'histoires familiales ont été collectés et ont abouti à la production d'un ouvrage.

Le musée Saint-Remi souhaite également s'afficher comme un outil d'appropriation de l'histoire urbaine de Reims. Son projet scientifique et culturel propose de prolonger le

parcours de visite, qui s'arrête aujourd'hui à la fin du Moyen Âge, jusqu'à la période contemporaine, afin de faire du musée le lieu de compréhension de l'évolution de Reims jusqu'à nos jours. Cette évolution changera profondément l'identité du lieu, en lui permettant de se saisir des enjeux les plus contemporains : mobilités, sociologie des habitants, projets d'urbanisme... Le musée jouera un rôle nouveau d'outil de compréhension et de réflexion sur les formes prises par la Ville et les manières de l'habiter au fil des siècles. On pourra alors envisager des actions de médiation et des expositions impliquant les habitants. Des propositions hors-les-murs, élaborées en lien avec le service de la Ville d'art et d'histoire et les acteurs locaux, permettront ainsi de placer le musée Saint-Remi au cœur d'un dispositif de valorisation de la ville dans ses formes

historiques, mais aussi dans ses problématiques présentes et futures.

Dans le même esprit, un projet d'équipement dédié à l'expérience multi-sensorielle immersive du champagne porté par le Grand Reims et la Ville, devrait voir le jour dans les années 2020. Cet espace sera installé à Reims dans l'objectif de valoriser le patrimoine œnologique et la seconde inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Plus largement, il s'agit d'identifier d'autres patrimoines que les monumentaux : immatériels, relevant du quotidien, mémoires des quartiers, afin que chacun s'approprie davantage le patrimoine, se sente dépositaire du patrimoine de demain et le protège davantage.

Associer les habitants à la protection et la valorisation du patrimoine

Plusieurs initiatives pourraient être déployées : recueil de la parole, d'objets et d'images en partenariat avec les archives municipales et communautaires, les bibliothèques et musées, les associations et les maisons de quartier autour d'un projet associant des artistes, les professionnels du tourisme et du patrimoine ; organisation de « balades urbaines », « visites flash »... La ville de Reims veillera à dynamiser

ces démarches patrimoniales en confiant la coordination du projet à des artistes pour accompagner la collecte de mémoire ou la concertation auprès de la population. Une « Semaine des quartiers » pourrait également être envisagée lors des Journées Européennes du Patrimoine, autour d'une proposition où les habitants (commerçants, associations, jeunes...) feraient visiter leur quartier.

III - Une nouvelle ambition pour les musées

La Ville s'est lancée dans un important plan de rénovation et de mise en valeur de ses musées, archives et fonds patrimoniaux par une politique forte de restauration, d'acquisition, de diffusion et de communication.

Reims compte six musées municipaux : le musée Saint-Remi évoque l'archéologie et l'histoire de Reims de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge ; le

musée des Beaux-Arts présente l'histoire de l'art française et européenne du XVI^e au XX^e siècle ; le musée du Fort de la Pompelle et le musée de la Reddition exposent les collections liées à l'histoire militaire de Reims durant la première et la seconde guerre mondiale, la chapelle Foujita permet enfin de découvrir l'univers original et

qui abrite la collection du donateur Hugues Krafft, aux musées municipaux.

Créée en 2015, la direction des Musées de la Ville a pour vocation de porter des projets structurants et fédérateurs pour ces établissements, encourageant les pratiques en réseau et la

mutualisation au service d'une meilleure conservation et connaissance des collections, de leur diffusion et de la démocratisation culturelle. Cette direction porte des projets phares en partenariat avec l'État.

1 – Des travaux pour enrichir et valoriser les collections

Le chantier du musée des Beaux-Arts est l'un des projets prioritaires de la direction des Musées. Il a débuté par la construction de réserves externalisées et mutualisées pour les six musées municipaux et les autres établissements patrimoniaux de la Ville. La mise en service est prévue fin 2019. La seconde phase sera la restructuration-extension du musée, comprenant la rénovation générale des bâtiments (ancienne abbaye Saint-Denis) dont une partie est protégée au titre des Monuments Historiques. Par ailleurs, la politique patrimoniale des musées se manifeste par un souci d'enrichissement constant de ses

collections, conformément à son nouveau projet culturel et scientifique. L'objectif est de faire du musée le lieu de référence de l'histoire artistique de Reims du XVI^e siècle à nos jours, en établissant des liens étroits entre les œuvres et le patrimoine de la Ville. L'État accompagne la Ville dans le grand chantier de restauration de ses collections qu'elle a entrepris en vue de l'ouverture du nouveau musée et du redéploiement de ses collections. Les musées historiques vont engager à leur tour le déménagement des collections dans les nouvelles réserves en 2020.

2 – Un souci constant de médiation avec les publics

Le futur musée des Beaux-Arts souhaite s'affirmer comme **un laboratoire de la médiation des arts à destination du jeune public**. Le parcours permanent sera ainsi doté d'espaces d'interprétation proposant une approche ludique et interactive des œuvres d'art sollicitant notamment les différents sens, ainsi que de nombreux dispositifs favorisant un regard décomplexé sur l'histoire de l'art et les œuvres exposées. L'enjeu est d'élaborer un véritable

accompagnement pédagogique auprès des œuvres dans le parcours permanent de visite et dans les outils de médiation, afin de développer un véritable « **Musée des enfants** » avec une offre spécifiquement dédiée au jeune public et au public familial. La pratique artistique pour tous les publics sera particulièrement valorisée, grâce aux ateliers pédagogiques dans la continuité des actions déjà menées par le service des publics.

3- Développer les propositions hors-les-murs des musées

La fermeture du musée des Beaux-Arts pendant sa rénovation (2019-2023) constitue l'opportunité de développer de nouvelles actions hors-les-murs. Des expositions dans des lieux extérieurs vont être l'occasion de **poser un regard différent** sur les collections et permettre de croiser les approches. Par-delà les expositions, il s'agira aussi de développer des actions à destination des

publics plus éloignés des musées, en s'appuyant sur le relais des acteurs locaux, dont les Conseils de quartiers et les associations du champ social. Pour les prochaines années, la construction de ces actions sera privilégiée afin de favoriser une bonne connaissance des acteurs du terrain et l'enracinement efficace du projet. La désignation par la ville de Reims de territoires prioritaires

pour développer ces actions pourra orienter utilement la préparation de ces projets. Enfin, un axe fort a été engagé dans les années 2016-2018 pour valoriser les collections par des outils de communication et une identité graphique

renouvelée, la création d'un site internet et de programmes communs à l'ensemble des musées, une signalétique extérieure nouvelle, des publications diverses...

IV - Une politique de promotion culturelle et touristique du territoire rémois

1 -Le renforcement de la gouvernance, des modalités de partenariats et des stratégies de développement entre les acteurs du patrimoine, de la culture et du tourisme



Quartier Reims-centre © Vidélio Artech'drone

L'enjeu est de construire des coopérations renforcées entre les acteurs de la culture, du patrimoine, du tourisme, de l'aménagement et de l'urbanisme pour renforcer le rayonnement et l'attractivité de la ville. Cela se traduit notamment par le développement d'offres alliant tourisme et culture et le déploiement de

stratégies de communication autour de deux objectifs : promouvoir le tourisme culturel et inciter les touristes à séjourner à Reims au-delà de la seule visite de la Cathédrale et des Maisons de champagne.

La mise en place de plusieurs parcours touristiques

Si la Cathédrale et le champagne constituent les deux premiers motifs d'une visite à Reims, les partenaires institutionnels que sont le Grand Reims, l'Office de tourisme du Grand Reims et la Ville agissent de concert pour faire découvrir d'autres sites et approches patrimoniales.

Au-delà des visites guidées des bâtiments patrimoniaux, des parcours sont proposés autour de grands thèmes (Les immanquables, Le nouveau visage du XX^e siècle, Les Flâneries historiques, Reims Relax, les cités-jardins, l'Art déco, la ville d'aujourd'hui...). Des approches

ludiques sont proposées (escape games, applications interactives, parcours flash...). Un « pass tourisme » inclut une sélection de visites guidées au musée de la Reddition, au planétarium, au musée de l'aéronautique locale (dans l'agglomération rémoise), à l'hôtel Saint-

Jean-Baptiste de la Salle (lieu privé), au palais du Tau, au musée des Beaux-Arts, à la chapelle Foujita, au musée Saint-Remi, au musée Le Vergeur, au musée Automobile Reims-Champagne (lieu privé), au musée du Fort de la Pompelle.

2 - Une nouvelle signalétique patrimoniale et touristique



Signalétique patrimoniale © ville de Reims



Signalétique patrimoniale © ville de Reims

Le renouvellement de la signalétique patrimoniale et touristique en 2019 est l'occasion de renforcer les coopérations entre les acteurs du tourisme et du patrimoine, du Grand Reims et de la Ville. Un comité de pilotage a été institué par la direction de la culture et du patrimoine afin de repenser les signalétiques. Le projet s'est structuré à partir de parcours thématiques représentatifs de l'histoire et de l'économie rémoise, fondées sur l'excellence (patrimoniale,

architecturale) et le savoir-faire (humain, économique, industriel...). Matérialisé par des points d'arrêts (« totems » et « tables ») insérés dans le paysage urbain, cet outil se veut interactif (interface numérique, animation et reconstitution 3D) et évolutif (apport de textes et d'iconographie complémentaires au gré des découvertes scientifiques via la Webapp) tout en s'adaptant au public touristique (7 traductions proposées à terme) et aux programmations spécifiques de l'Office de tourisme (jeu familial, téléchargement d'images pour accompagner les visites guidées...). Outre l'aspect scientifique, il s'agit d'un outil de communication et de médiation qui fait le lien avec les préconisations émises pour le périmètre UNESCO relevant des « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ». La réflexion porte également sur une signalétique « piétons » et l'amélioration de cette dernière pour le FRAC et les institutions culturelles.

3 - Le déploiement de nouveaux usages numériques

Renforcer la visibilité et l'**expertise numérique des musées** constitue un enjeu central. Le lancement d'un site Internet commun aux musées en décembre 2017 et d'une page Facebook en septembre 2018, ainsi que la structuration des newsletters précèdent le développement en 2020 d'une base des collections proposant un accès intuitif et le plus large possible aux œuvres des musées – notamment du musée des Beaux-Arts à sa fermeture. Il s'agira à la fois d'un outil de rayonnement des œuvres rémoises en France et à l'étranger, mais aussi d'un outil de médiation qui pourra proposer, à terme, des expositions virtuelles, la consultation d'œuvres en haute définition ou en 3D, une personnalisation par

la possibilité de constituer un panier d'œuvres et son propre musée virtuel, ainsi que des jeux autour des collections. Un tel outil aux usages multiples constituera une réelle innovation en France, dans la lignée des sites développés par des musées européens et américains principalement.

En s'appuyant sur les pratiques connectées des habitants, des publics et des visiteurs, ces outils de médiation numérique viseront à favoriser la participation du plus grand nombre à la protection et à la valorisation des patrimoines de la ville et à découvrir des sites patrimoniaux inaccessibles (églises fermées, mise en valeur de l'important patrimoine qui existe sous la ville...).

Une plus large ouverture

Grâce à la politique qu'elle a engagée, aux échanges artistiques et internationaux initiés par les structures culturelles, mais aussi grâce à l'action nouvelle de l'association Reims Rayonnement international, la ville de Reims entend s'ouvrir à l'international, faire connaître la Ville et promouvoir sa culture, son histoire et son patrimoine. Elle peut s'appuyer pour ce faire sur les comités de jumelage (Florence, Nagoya, Brazzaville, Salzbourg, Aix-La-Chapelle...) avec lesquels elle coopère, y compris au plan culturel.



Atelier – musée Saint-Remi © ville de Reims

Animer

LA COOPÉRATION POUR RÉPONDRE

5

aux défis d'aujourd'hui

Les professionnels rencontrés lors de la démarche de concertation « Vivre la culture à Reims » appellent à une plus grande cohérence, à une meilleure lisibilité des dynamiques existantes et à une plus grande interconnaissance et coopération entre eux.

Les pratiques existantes, relevant d'initiatives individuelles, historiques ou opportunistes, interrogent ainsi la Ville, l'État mais aussi les structures les plus importantes, sur leur rôle quant à cet enjeu. La qualité des partenariats, les démarches coopératives engagées sont de nature à permettre de franchir une étape en matière de coopération. Forte de cet élan, la Ville souhaite renforcer cette dimension de l'action publique et jouer pleinement son rôle de facilitatrice et de mise en coopération des acteurs culturels rémois. Dans cet esprit, la dynamique engagée en 2017 est destinée à se poursuivre et trouve une traduction dans le présent document.

En se positionnant comme animatrice de cette mise en coopération, avec les partenaires structurant de l'écosystème culturel rémois, la ville veut réussir

le défi de la coopération intersectorielle, interdisciplinaire et territoriale. Il est nécessaire de renforcer les coopérations entre l'ensemble des acteurs (institutionnel, collectivité, associations et citoyens), entre politiques publiques, de poursuivre le dialogue et d'inventer de nouvelles formes de coopération et de véritables modes de gouvernance territorialisée. Pour ce faire, la Ville veillera à faciliter le partage, la circulation et l'enrichissement des ressources et à renforcer la mise en réseau des acteurs. La coopération s'incarne tout à la fois dans la nécessité de s'accorder sur des valeurs, des principes, des objectifs partagés que dans l'élaboration de nouvelles modalités de travail, d'espaces de concertation renforcés, de temps de rencontres plus réguliers, de travail en réseau, mais aussi de contractualisation pour inscrire les projets dans une culture commune et une compréhension partagée des enjeux.



Poursuivre le dialogue, inventer de nouvelles formes de coopération entre les secteurs d'activité : en termes de coopération intersectorielle, le nouveau projet culturel de la Ville cherche à mieux appréhender la pluralité des projets et enjeux dont sont porteurs les acteurs du territoire et à veiller à l'équilibre entre les différents secteurs culturels (création, patrimoine et lecture publique) et à l'intérieur d'entre eux. La ville de Reims considère que son projet culturel implique **tous les acteurs de la vie culturelle**, qu'ils soient publics, conventionnés, associatifs, privés ou citoyens. C'est dans les situations d'échanges et de renforcement mutuel entre une pluralité d'acteurs que peut se construire un projet culturel ambitieux, à même de satisfaire aux exigences de développement, de rayonnement, de citoyenneté et de solidarité entre les territoires et entre les personnes.

Des politiques publiques innovantes et transversales : au-delà du seul cercle culturel, comment travaille-t-on et avec qui ? À Reims comme ailleurs, l'action culturelle est de plus en plus appréhendée comme un champ transversal de l'action publique structurant les territoires. De fait, l'action publique en matière de culture ne peut être l'affaire d'un seul secteur. C'est pourquoi la ville de Reims fait de la politique culturelle l'un des axes majeurs de son développement. Par le présent projet culturel, elle réaffirme le caractère prioritaire des politiques culturelles et en fait une part intégrante du développement social, des politiques éducatives, économiques, mais aussi urbanistiques, touristiques et environnementales, dont elle enrichit le sens et la vision. Elle considère la culture comme une dimension de son développement et de son rayonnement territorial. L'ambition affichée par la collectivité est non seulement d'améliorer la prise en compte des enjeux culturels dans l'ensemble des politiques mises en œuvre mais aussi d'investir davantage les enjeux éducatifs, sociaux et économiques dans les politiques culturelles afin d'assumer pleinement les missions élargies de service public de la culture.

Des politiques partenariales avec l'ensemble des partenaires publics

Enfin, la politique culturelle engagée par la ville

de Reims se construit dans un partenariat ancien et durable avec l'ensemble des partenaires institutionnels, au premier rang desquels l'État, la région Grand Est, le département de la Marne et le Grand Reims. La Ville ne saurait agir seule sur son développement. Entourée d'importants espaces ruraux peu dotés en structures culturelles, son offre culturelle dessert un bassin de population qui va bien au-delà des frontières de la ville et pour lesquels les enjeux d'accessibilité culturelle sont majeurs.

Reims, 2^e ville de la région Grand Est, est tout à la fois la porte d'entrée ouest de la Région et une métropole d'équilibre au sein d'un territoire régional très hétérogène. Elle dispose à ce titre d'équipements et d'un vivier de connaissances et de talents de rayonnement régional voire national pour lesquels la mobilisation de l'ensemble des partenaires institutionnels est nécessaire, en cohérence avec une mobilisation au service d'un territoire élargi par rapport à celui de la seule ville de Reims. C'est tout l'enjeu d'une stratégie de coopération territoriale qui crée du sens et une force régionale disposant de la taille critique nécessaire.

Cette coopération doit tout particulièrement, dans un souci de meilleure allocation de ressources publiques qui se raréfient, s'appuyer sur des synergies créatives inhérentes au territoire s'affranchissant des frontières administratives. Y compris, ainsi, avec les autres territoires du triangle marnais, et notamment Châlons-en-Champagne et Épernay, mais également au-delà, au sein d'un environnement partageant des valeurs, une histoire et des ressources communes. C'est ainsi qu'une réflexion innovante est portée par la ville de Reims et le Grand Reims autour d'un équipement dédié au champagne : plutôt que de dupliquer les projets existants ou en cours, son ambition est d'attirer à Reims mais aussi de stimuler la découverte du territoire. Cette approche d'une coopération « gagnant-gagnant » est rendue possible par le potentiel touristique et d'accessibilité unique de la ville de Reims, combiné avec les atouts expérientiels et d'authenticité présents sur le vaste territoire de l'appellation.

I - Faciliter l'interconnaissance entre les acteurs, y compris en dehors du champ culturel



Ateliers « diagnostic culturel » © ville de Reims

La ville de Reims organisera autant que possible des rendez-vous réguliers avec les acteurs pour **poursuivre le dialogue**, animer et ajuster avec l'ensemble des parties prenantes le projet culturel de la Ville. Une journée « Vivre la culture à Reims », invitant l'ensemble des opérateurs culturels et des acteurs issus d'autres champs de l'action publique sera régulièrement organisée afin de faire vivre la démarche dans le temps et d'animer un esprit de coopération. De même, la Ville facilitera **l'organisation de temps de rencontres thématiques** dans l'objectif

de renforcer l'interconnaissance, la mise en réseau et la coopération des acteurs entre eux et avec les professionnels de l'enfance et de la jeunesse, du champ social et économique, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire... Les premiers rendez-vous concerneront les questions relatives à la médiation ainsi que les mutations numériques de la culture. Une attention particulière sera également donnée au renforcement des partenariats des acteurs de la culture avec les acteurs des secteurs éducatif et social.

II - Faciliter le repérage et le partage de l'information et des ressources

Mettant en valeur les ressources disponibles sur le territoire (lieux, ressources techniques, savoir-faire...), la Ville jouera un rôle pour faciliter le repérage et le partage de l'information, mais aussi pour mettre en relation les structures et personnes entre elles. La Ville a d'ores et déjà engagé une démarche pour repérer les porteurs de projets et dynamiques relatives à l'éducation

artistique et culturelle. Une réflexion est engagée pour identifier au sein de la direction de la culture et du patrimoine une personne-ressource chargée de l'**observation du territoire** afin d'accompagner le repérage, la circulation, l'animation voire la mutualisation des ressources et compétences (humaines, techniques, financières...) sur le territoire.

III - Définir une charte de coopération culturelle

Dans le prolongement de la dynamique engagée en 2017 avec la démarche de concertation « Vivre la culture à Reims » puis la rédaction du présent schéma, la Ville souhaite travailler à la définition d'une Charte de coopération culturelle dans l'esprit de celles engagées par les villes de Lyon ou d'Angers. L'ambition est de placer la culture au cœur du projet de développement de la ville, par des actions en lien avec l'ensemble des politiques publiques. La Charte est à la fois un outil de contractualisation et de mobilisation des grands équipements culturels sur le volet culture de la politique municipale et traduit la somme des engagements solidaires de ceux-ci en direction des territoires et du plus grand

nombre notamment les personnes en difficulté. Elle est aussi un levier pour développer plus largement une ville inclusive, participative, s'ouvrant à de nouvelles coopérations entre une diversité d'acteurs. À Angers, la charte « culture et solidarité » fédère les structures relais volontaires – associations, maisons de quartier et structures artistiques et culturelles signataires – qui soutiennent et développent des projets concernant en priorité les personnes en difficultés financières, isolées, se sentant défavorisées ou ne participant pas ou plus à la vie de la ville et de leur quartier.

6

Coopérations, transversalités,
mobilisation des ressources : comment
dynamiser l'écosystème culturel ?

Economie

Valoriser les coopérations
Prendre en compte les modes
coopératifs dans la présentation
Dedans l'avis pour financer par
collectivités

ambits et
ressources

Quelle justification avoir
pour un
à quel quel quel
→ comment
→ quelle politique

Collaboration locale
et
"transversalité"

Quarantaine libre

Définition et contenu
de l'écosystème "culturel"
réseaux, réseaux, réseaux
artistes, économie.

→ élargir le périmètre
↓ well or
l'expertise

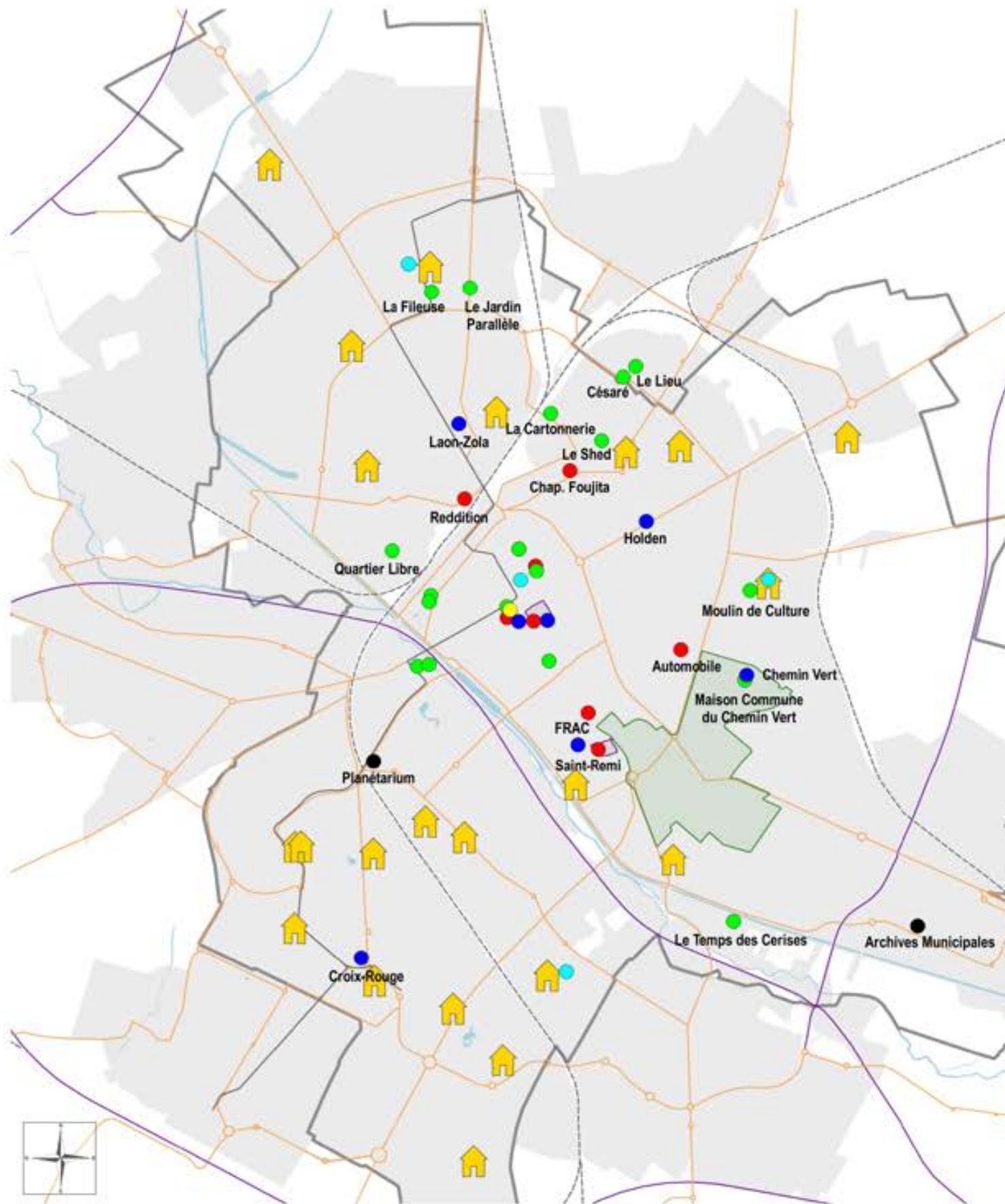
Nécessité

synergie

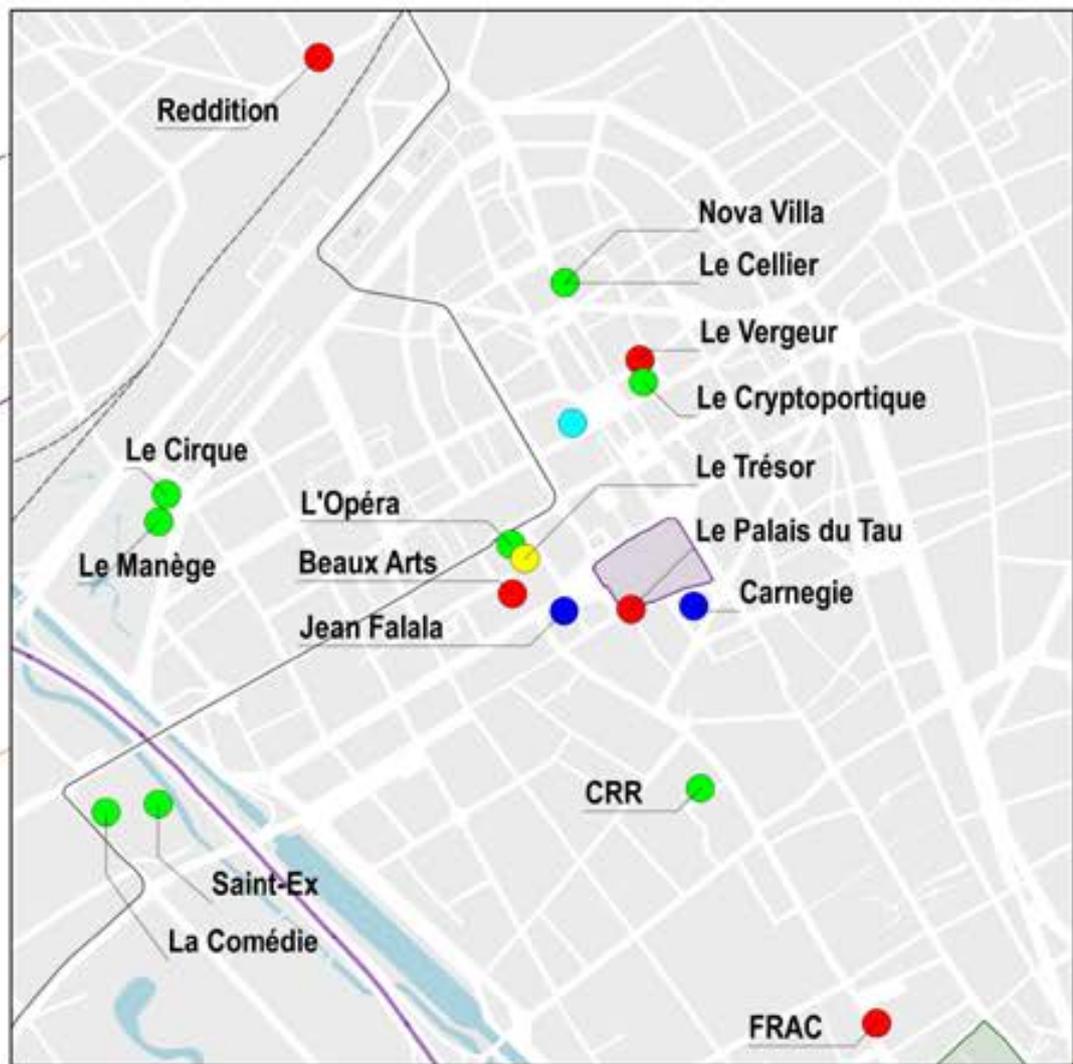
Impact de l'art
sur le territoire
des professionnels
et (pour nous) pour
nos réseaux

Handwritten notes on a small green sticky note at the bottom left corner.

Vivre la culture à Reims



Réalisation : DDEEP - SRIG - avril 2019
Origine des données : Direction de la Culture



- Bibliothèques et médiathèques municipales
 - Réseau "bibliothèques pour tous"
 - Musées et Art visuel
 - Autres structures culturelles
 - Point info culture
 - 🏠 Maisons de quartier
- Patrimoine mondial UNESCO**
- Inscription en 1991
 - Inscription en 2015

Direction de la culture et du patrimoine
Service développement culturel

CS 80036 - 51722 REIMS CEDEX
culture@reims.fr
accueil@reims-contact.fr
03 26 77 75 17

En partenariat avec

l'Observatoire des Politiques Culturelles

1 rue du Vieux Temple, 38000 Grenoble
www.observatoire-culture.net
04 76 44 33 26